République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

SANTE PUBLIQUE 02
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 01
TRANSPORT 06
ADMINISTRATION 10
ENERGIE 02
NON DEFINIS 01

N° 2433
15 Novembre 2021
15 November 2021
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	006/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 12/11/2021 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 12/11/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-12-2021
2	**Reference**	04/AONO/CIPM/CPC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM/CPC/2021 DU 05/11/2011 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-12-2021
3	**Reference**	N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	N°00216/11/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°00216/11/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE HTA/BT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA (PHASE 1)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	08/C/CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 Lire
	Titre/objet	COMM NIQUE N°08/C/CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 01/AONO /CUN / SG /CIPM /2021 DU 13/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE OFFICIELLE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DULITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	0004 /AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0004 /AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2021 DU11/11/2021DANS : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N 12/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	N°0050 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO- PRESSE N°0050PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 021/ ASMI/SIC/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LA PRÉ SÉLECTION DES CABINETS-CONSEILS CHARGÉS DES TRAVAUX D'ANALYSE ET APUREMENT DES COMPTES CLIENTS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	N°020/C/BMN/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/BMN/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00017/AAMI/BMN/CPM DU 03 AOÛT 2021RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (INDIVIDUEL OU BUREAU D'ÉTUDES) CHARGE DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	067/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 067/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 LA CONFECTION DES SURVETEMENTS SPECIFIQUES MODELE CUD A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	000010/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000010/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES BISSOMBO – NGALEMEDJAP, NKOUT – MESSENG –ALANGANA – MELAN 2, NKOLDJA – NSIMALEN, KOAH-EVANSÔ, BI'I – MINTOM Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN BAC DE FRANCHISSEMENT SUR LE FLEUVE DJA À ALAT MAKAI ET D'UN PONT SÉMI-DÉFINITIF SUR LE FLEUVE NDJÔW (AMPEL-MESSAMENA), DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
11	Reference	059/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°059/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-12-2021
12	Reference	02/DC/HYDRAC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 09/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2022 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-12-2021
13	Reference	000008/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000008/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MESSOK-NGOYLA (PHASE 2) SUR LE TRONÇON MESSOK - NEMEYONG III – FLEUVE DJA (BAC) (65KM) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
14	Reference	000009/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000009/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MESSOK-NGOYLA (PHASE 2) SUR LE TRONÇON MESSOK - NEMEYONG III – FLEUVE DJA (BAC) (65KM) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	Reference	03/DC/HYDRAC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2022 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
16	**Reference**	000009/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000009/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 19 OCTOBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021, 2022 ET 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	00007/DpAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00007/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES - NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITU RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	010/AONO/NDIKINIMIKI/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°010/DAO/NDIKINIMIKI/CIPM/2021 DU 15/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES (LOT 1), ET D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AVEC UN BLOC DE SIX (06) LATRINES A SEPT (07) COMPARTTIMENTS (LOT 2) AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE,COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT: PNDP/COMMUNE DE NDIKINIMIKIEXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-12-2021
19	**Reference**	000007/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000007/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES BISSOMBO – NGALEMEDJAP, NKOUT – MESSENG –ALANGANA – MELAN 2, NKOLDJA – NSIMALEN, KOAH-EVANSÔ, BI'I – MINTOM Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN BAC DE FRANCHISSEMENT SUR LE FLEUVE DJA À ALAT MAKAI ET D'UN PONT SÉMI-DÉFINITIF SUR LE FLEUVE NDJÔW (AMPEL-MESSAMENA), DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	00116.21/DpAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00116.21/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CAMI BP. 1217 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) SUV 4X2 (LOT N'02) DE RAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITY RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
21	**Reference**	N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	00115.21/DpAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00115.21/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CAMI BP. 1217 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À T'ACQUISITION DE DEUX (02) SUV 4X4 (LOT N°01) DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITY RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	N°0049 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO- PRESSE N°0049PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 020/ ASMI/SIC/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LA PRÉ SÉLECTION DES CABINETS-CONSEILS CHARGÉS DES TRAVAUX D'APUREMENT DES COMPTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	008/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DES COMBINAISONS DE PREVENTION ROUTIERE AU MINISTERE DES TRANSPORTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-12-2021
25	**Reference**	058/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°058/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2021
26	**Reference**	09/AONO/C-ND /CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-ND /CIPM/2021 DU 15/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MOBILISATION SOCIALE, LA PREVENTION ET LA SECURITE ROUTIEREFINANCEMENT :FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, EXERCICE 2021, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-12-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
27	**Reference**	50/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 50/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	51/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 51/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	013/AONO/CNCC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021
30	**Reference**	05/AONO/CIPM/CPC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2021 DU 08/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-12-2021
31	**Reference**	012/AONO/CNCC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021
32	**Reference**	06/AONO/SPE/CIPM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SPE/CIPM/DG/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR L'ELABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMERIQUES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-12-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
33	**Reference**	007/ONIT/CAN-3/CIPM/2021 OF 12/11/2021 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE N°007/ONIT/CAN-3/CIPM/2021 OF 12/11/2021 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION. FINANCING: FEICOM/CAN3, 2021 EXERCISE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-12-2021
34	**Reference**	08/C/CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/ CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 02/AONO /CUN /SG /CIPM /2021 DU 13/09/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION'D'UNE TRIBUNE OFFICIELLE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	007/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DES ALCOOTESTS CHIMIQUES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-12-2021
36	**Reference**	00007/DpAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00007/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES - NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITU RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	07/AONO /APN/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO /APN/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2021
38	**Reference**	008/AONO/C-ND/CIPM//2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/C-ND / CIPM//2021 DU 15/11/2021 POUR LA SENSIBILISATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUXFINANCEMENT :FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, EXERCICE 2021, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-12-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	Reference	003/AONO/RO/CDPM-TBEC/SAEF/2021 Lire
	Titre/objet	PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BAMENDJOU EN STRUCTURE MIXTE (PARPAING ET BLOC DE TERRE COMPRIMEE), (RDC + 1 ETAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (ÈN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-11-2021
40	Reference	02_C/C.16/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°02_C/C.16/SIGAMP/2021 DU 09 SEPT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_02 /AONO/C.16/MINDDEVEL/CDPM-MGO/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MOUNGO,DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
41	Reference	13/AONO/CMBYO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 13/ AONO/CMBYO/CIPM/2021 DU 11/11/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PROVISOIRE DEVANT ABRITER L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-12-2021
42	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	**Reference**	01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-ROUA Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-ROUA DU 03/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE ROUA-FOGOM-MBALDA 10 KM, AVEC CONSTRUCTION D'OUVRAGES (10 DALOTS SIMPLES, 01 DALOT DOUBLE, 01 DALOT SEXTUPLE AVEC DALLE DE TRANSITION, 2400 ML DE FOSSÉS MAÇONNÉS), DANS LA COMMUNE DE ROUA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-11-2021
47	**Reference**	01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-KZA Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-KOZA DU 03 NOVEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KOZA (NDROAD) - GOUZDA WAYAM 8,5KM, AVEC CONSTRUCTION D'OUVRAGES (09 DALOTS, 50ML DE MURET, 150ML DE MUR DE SOUTENEMENT ET 75ML DE RADIER) DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-11-2021
48	**Reference**	17/AONO/SG/C-BDJA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/AONO/SG/C-BANDJA/CIPM/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	02/2021/DC/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-BLANGOUA Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N° 02/2021/DC/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-BLANGOUA DU 03/11/2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, KEKAYA - MADAIK (1,95 KM, 12 DALOTS) DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-11-2021
50	**Reference**	02/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-LB Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-LOGONE BIRNI DU 03 NOVEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, SAMAKALE – ELBIRKE (7,69 KM, 07 DALOTS) ; ELBIRKE – HOULOUF (10,23 KM, 01 DALOT), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-11-2021

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 12/11/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021

FINANCING
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the FEICOM AND NKONGSAMBA IIICOUNCIL BUDGET 2021, the Lord Mayor of NKONGSAMBA III Council, Contracting Authority, here by launches with urgency, an open national invitation to tender for the construction work Of fence and layout of outdoor spaces including restaurant and relaxation room in Nkongsamba III council, Nkongsamba III subdivision, Moungo Division, Littoral Region.

2. Nature of services

The works subjects of this contract include:

- Preliminary works;
- Earthworks;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Framework and roofing;
- Carpentry;
- Electric installation;
- Painting;
- Various networks.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation is **155 550 706 (One hundred and fifty-five million, five hundred and fifteen thousand seven hundred and six**) CFA francs.

4. allotment

The works shall be divided into one (01) single lot.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises of concerned with Cameroonian law that fulfill the required administrative, financial and technical capacities.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the FEICOM AND Nkongsamba 3ème COUNCIL BUDGET of the 2021 financial year;

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained during working hours near ofInternal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79as soon as this notice is published against the payment of a non refundable sum of **200,000 (Two hundred thousand) francs CFA,** at the **Municipal Treasure of Nkongsamba 3ème Council in Nkongsamba.**

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79no later than **03/12/2021** at **12 am**, local time, and carry the inscription:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY
N°006/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 12/11/2021.
FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION
"TO BE OPPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION"

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **six (06) months** as from the date of notification of the Service Order indicating the starting date of works.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the in document 12 of the tender file of an amount of **3 111 014 (Tree million one hundred eleven thousand fourteen)** francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer …) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.
They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.
Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase, on **03/12/2021** the at 1 a pm, local time, by the Nkongsamba 3 City Council Internal Tenders Board, at the Nkongsamba 3 City Hall
Only bidders may attend or duly represented by a person of their choice.

14. Evluation critera

The evaluation of offers must be done in three levels: administrative, technical and financial, through the eliminatory criteria and essential criteria following binary method of “Yes” or “No”.

Eliminatory criteria:

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They should not be marked. They should be determined depending on the nature and the content of works to be executed.

They are in particular:

- absence of a single administrative document 48 hour after the opening of bid;
- declaration of not abandon of chantier;
- omission of a quantified estimated unit /price;
- used of non authentic document;
- false declaration or fraudulent document;
- absence of provision of submission
- non conformity of the submission model;

- Non acceptation tems of contract (projet of contract non paraphed, signed and date) ;

Essential criteria:

The essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and technical capacity of candidates wishing to execute the works subject of the tender. They are:

- General presentation of the offer;
- Experience of the enterprise;
- Qualification and experience of the supervisory personnel;
- Availability of essential equipment and materials;
- Methodology (organization, planning, realization,…), adopted in executing works;
- Financial capacity.

At the end of the technical evaluation, the financial bids of tenders who have not been eliminated will be evaluated. The financial evaluation will be based on the presentation of documents following the specifications of the tender file and on the corrected amount of the bidder’s offer. It will consist in the analysis of the coherence in prices, as well as the verification of the calculations and the totals, and all the related prescriptions.

15. Award

The award of the contract shall be done to the bidder having presented offers in conformity, administratively, technically and financially, and evaluated as being financially the lowest bid.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers for ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79

NKONGSAMBA le 12 Novembre 2021

Le MAYOR

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM/CPC/2021 DU 05/11/2011 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour :La fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun à Yaoundé.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de 26 000 000 (vingt-six millions) Fcfa

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comprendun (01) lot

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux sociétés de gardiennage installées au Cameroun, agréées conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : **1517**

7. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **10/12/2021 à 14h** sous enveloppe cachetée adressée à :
Monsieur le Directeur Général
du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé
Avec la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CPC/2021 du 05/11/2011, pour la fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour :La fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **520 000 FCFA**; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **10/12/2021 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- un score technique inférieur à 24 oui sur 34
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h

Critères essentiels :
L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Présentation de l'offre	3/3
2	Critère techniques :	19/19
3	Moyens matériels	5/5
4	Moyens humains	7/7

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des

offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu un score technique supérieure ou égale à 24/34 seront concernés.
b) les offres financières
Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.
Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : 75%ST + 25% SF
Où SF-100xFM/F avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KAZANJI MIRDAD

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL, BP 16 456 Yaoundé** est déclarée adjudicataire du Marché **pour l'exécution des travaux de construction d'une ligne électrique HTA/BT de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua (phase 1),** objet de l'appel d'offres national ouvert n° 006/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 03 Septembre 2021.

Montant TTC : Deux cent trois millions neuf cent seize mille cinq cent quatre-vingt-deux (*203 916 582*) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le Directeur Général de l'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL** est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit Marché.

Les soumissionnaires **TME SARL et DETA ENERGY SARL** éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 3 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

DECISION N°00216/11/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE HTA/BT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA (PHASE 1)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1er Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

VU l'Appel d'Offre National Ouvert n° 006/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 03 Septembre 2021 **pour l'exécution des travaux de construction d'une ligne électrique HTA/BT de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua (phase 1)** ;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 06 Octobre 2021.

D E C I D E :

Article 1er :L'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL**– **Tél. : 698 65 34 24**, est attributaire du marché **pour l'exécution des travaux de construction d'une ligne électrique HTA/BT de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua (phase 1)**, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 03 Septembre 2021 ;

Article 2 : Le Directeur Général de l'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 3 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NKONGSAMBA

COMM NIQUE N°08/C/CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 01/AONO /CUN / SG /CIPM /2021 DU 13/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE OFFICIELLE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DULITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA,
AUTORITE CONTRACTANTE communique :
L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUMISSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELHI DE LIVRAISON
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE OFFICIELLE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA	Entreprise BATILUX SARL YAOUNDE Téléphone N° 690 77 25 26/653 20 77 95/661 145 36 44	186 245 377 (cent quatre? BP vingt six millions deux :5566 cent quarante cinq mille trois cents soixante dix sept) FCFA TTC.	CENT QUARANTE (140) jours calendaires

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
ETS BINCIKA SARL , BP : 15005YAOUNDE Tél : 6 99 62 56 51 6 77 31 39 30	N'a pas complété les pièces périmés et manquante à l'ouverture des plis après 48 heures ; Conformément au point 6.6.1 du RGAO , de la ligne , une des principaux critères éliminatoires du DAO : (04) attestation de domiciliation bancaire datant de plus de trois mois ; (09) absence de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de la ville de Nko??gsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant.
Le soumissionnaire non retenuest prié de passer retirer ses offres et le Procès-Verbal de la Commission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NKONGSAMBA le 27 Octobre 2021

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

ADDITIF N°0004 /AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2021 DU11/11/2021DANS : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N 12/AONR/MINAC/ 2021 DU 02/11/2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N 004794/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMMDU 22/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE BIMBIA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

N°	AU LIEU DE	LIRE
Pour lot 1	11- Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés) au plus tard le 15 Novembre 2021 à 12 heures précises, heure locale, et déposée contre récépissé	11-Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés) au plus tard le 19 Novembre 2021 à 10 heures précises, et déposée contre récépissé
	13- Ouverture des plis L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 Novembre 2021 à 13 heures précises, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.	13- Ouverture des plis L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19 Novembre 2021 à 11 heures précises,, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.
Pour lot 2	11- Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés) au plus tard le 15 Novembre 2021 à 12 heures précises, heure locale, et déposée contre récépissé	11- Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget , du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés) au plus tard le 19 Novembre 2021 à 10 heures précises,
	13-Ouverture des plis L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 Novembre 2021 à 13 heures précises,, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture..	13-Ouverture des plis L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19 Novembre 2021 à 11 heures précises,, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maitre d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO- PRESSE N°0050PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 021/ ASMI/SIC/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LA PRÉ SÉLECTION DES CABINETS-CONSEILS CHARGÉS DES TRAVAUX D'ANALYSE ET APUREMENT DES COMPTES CLIENTS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par **l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°021/ ASMI/SIC/2021 du 21 octobre 2021 pour la pré sélection des cabinets-conseils chargés des travaux d'analyse et apurement des comptes clients à la Société Immobilière du Cameroun (SIC)** au titre de l'exercice 2021, que ladite consultation a été annulée.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N°020/C/BMN/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00017/AAMI/BMN/CPM DU 03 AOÛT 2021RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (INDIVIDUEL OU BUREAU D'ÉTUDES) CHARGE DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN), autorité contractante, communique :

Les Cabinets (Bureaux d'Etudes ou Consultants individuels) ci-après sont déclarés pré qualifiés à l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt précité :

RANG	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE	EMAIL
1	BUREAU VERITAS	DOUALA	699311184	christele.mafogang@cm.bureauveritas.com
2	APAVE CAMEROUN	DOUALA	695187288	astride.ewane@apave.com
3	LAC CONSULTING	DOUALA	677 72 55 55	sypoumiba@lac-consulting.cm / sypoumiba@yahoo.fr
4	MORNADJI FELIX	DOUALA	699547329	nadjigra@yahoo.fr
5	IMV AFRIQUE	DOUALA	694021428	infos@imv-afrique.com / imvafrique@gmail.com
6	KENCORP	DOUALA	677228552	kencorpsarl@gmail.com / tuekam@yahoo.fr
7	PROLOGISTICS AND TRADE	DOUALA	696457149 / 671519137	josiane.elundou@prologistics-trade.com / jbidzogo@yahoo.fr
8	OPEX CONSULTING & SERVICES	DOUALA	690898906	aristide.ekamby@opex-cm.one

Lesdits Bureaux d'Etudes seront saisis ultérieurement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 067/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 LA CONFECTION DES SURVETEMENTS SPECIFIQUES MODELE CUD A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M**. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 048/AONO/CUD/CIPM/2021 du 04 Octobre 2021 relatif à;
Considérant le procès-verbal de la séance du 27 Octobre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°071/EMH/EML/CIPM/CUD/2021 du 03 Novembre 2021 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : La société ci-après est déclarée attributaire du marché relatif au dossier d'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Jours)
1	**ETS PHILLIPPS COMPANY** B.P. : 423 Douala, Tél. : 691 18 45 82/695 49 06 17	**92 353 162 (Quatre Vingt Douze Millions Trois Cent Cinquante Trois Mille Cent Soixante Deux)**	**30**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTENTE

DECISION N° 000010/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES BISSOMBO – NGALEMEDJAP, NKOUT – MESSENG –ALANGANA – MELAN 2, NKOLDJA – NSIMALEN, KOAH-EVANSÔ, BI'I – MINTOM Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN BAC DE FRANCHISSEMENT SUR LE FLEUVE DJA À ALAT MAKAI ET D'UN PONT SÉMI-DÉFINITIF SUR LE FLEUVE NDJÔW (AMPEL-MESSAMENA), DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
Vu L'autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021 ;
Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021, pour le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena), dans les Régions du Sud et de l'Est ;
Vu Le rapport d'analyse des offres des soumissionnaires.

DECIDE:
Article 1: l'entreprise SCTB SARL est retenu pour le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena).

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
SCTB SARL BP : Yaoundé ; Tel : 620 30 90 38; RC/YAO/2021/B/1558 M082116376955S	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena)	94 999 905	Dix-sept (17) mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°059/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221110

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, autorité contractante, lance un appel d'offres National Restreint en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement en paves de certaines voiries dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi environnemental selon les prescriptions techniques des termes de références, et des spécifications techniques des travaux ci-dessus cités.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de :

Lot	Coût prévisionnel (FCFA)
1	60 000 000
2	58 000 000
3	92 000 000
4	40 000 000

4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent Appel d'Offres feront l'objet d'allotissement suivant :

Lot	Voiries	Linéaire (ml)
1	- Rue n°2.793(Boulevard des Nations Unies-Route de Japoma), (Dla 2) - Rue derrière hôtel Mbanya, (Dla 5)	1330
2	- Rue 3W.777 Liaison boulevard est et route hôpital de Nylon (3W.812), (Dla 3) - Rue 3E544 PK10(Tradex)-Génie Militaire,(Dla 3)	1340

3	- Route rail Japoma-Chefferie Canton BAKOKO(Dla 3) - Carrefour Cité des Palmiers-Marché PK14 - (Dla 3/5)	6700
4	Desserte du quartier PK15(assainissement + stabilisation chaussée en terre avec produits innovants) (Dla 5)	1500

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**015/ASMI/CUD/SG/DECI/2021** du 17 Aout 2021. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
01	SETEC Ingénierie	BP : 10 083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
02	CREACONSULT	*BP : 11735 Blv Rep Douala, Tél : 694 24 98 48* *233 42 63 85*
03	CERBAT SARL	*BP : 13 258 tel : 222 31 38 45*
04	KEN'S Business	*Tel : 655 679 548*
05	Le COMPETING Sarl	*BP : 7214 YAOUNDE/tel 222 21 59 88*
06	CADEK Sarl	*BP : 3914, tel : 33 43 89 71*
07	Groupement AFRIKAN METHOD / CAMEROON ENGINEERING	*BP : 2833 Yaoundé, tel 242 106 276*
08	LST Sarl	*BP : 5558 Douala, tel : 699 997 689*
09	ECTA BTP	*BP 785 Yaoundé, Tel : 222 220 087*
10	PRISMA Sarl	*BP : 15 553 Yaoundé, tel : 222 232 599*
11	Groupement XP INTERNATIONAL-ENGINEERING AND CONSULTANCY & SOCABAT INTERNATIONALE Sarl	*BP :2112 Douala, tel 699 915 032*
12	ETS DOMI	*Tel 680 585 298*

13	BERCO BTP Sarl	*BP : 1872 Douala, tel : 677 437 1 92*
14	WINNER SARL	*BP : 6256 tel 699 754 295*
15	B.E.M	*BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797*
16	Groupement SETEC CAMEROUN/SETEC INTERNATIONAL/BETA CONSULT	*Tel : 678 082 917 / 659 578 581*
17	LOCI Advisory and Training Sarl	*BP : 2231 Douala Tel : 233 430 591*
18	INTEGC Sarl	*BP : 11 088, Tel : 222 220 216*
19	Groupement DIDON Conseils/TYGA Solutions	*BP : 30011 Yaoundé, tel :656 686 390*

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09[J1] ; E-mail : villededouala@yahoo.fr[J2] , dès publication du présent avis. [J1]
Actualiser le numéro
[J2]Vérifier si c'est toujours la bonne adresse

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original** et **sept (07) copies physiques** et **une copie numérique** marquées comme telle, devra parvenir à la Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, au plus tard le **01 DEC 2021** à **12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 059/AONR/CUD/CIPM/2021
DU 03 NOV 2021
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour le contrôle des travaux objet du présent appel d'offres est de :

Lot	Délais (mois)
1	15
2	15
3	15
4	6

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de :

Lot	Caution de soumission (FCFA)
1	1 200 000
2	1 160 000
3	1 840 000
4	800 000

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **01 DEC 2021 à partir de 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière et technique incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

b) Les Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :
– Valeurs techniques du BET 15 points
– Expérience pertinente du BET pour la mission 20 points
– Moyens techniques et matériels du BET 15 points
– Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 50 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :
SF=100 x Fm/F
SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala
– Direction de la construction des infrastructures de la communauté urbaine de Douala;
– Sous-direction de la Passation des Marchés Publics à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de BONANJO, au 2ème étage de l'immeuble NSIA, BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

DOUALA le 3 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 09/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2022 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des biens et des personnes dans ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2022, d'un prestataire de service pour assurer le service de gardiennage et de sécurité tous les jours, 24 heures sur 24, y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés, sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC S.A. situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans le domaine de la sécurité et du gardiennage, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2022, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation est disponible aux heures ouvrables au :

Siège de la société HYDRAC S.A.

Sis au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala,

B.P. 12 806 Douala,

Tel. 233 37 04 36, 233 37 04 63, 233 37 05 16,

Fax 233 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables d'HYDRAC, auprès de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines de la Société d'HYDRAC S.A., dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement portant l'objet de la consultation, d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA).

Cette somme qui représente les frais d'acquisition du dossier de consultation doit être versée dans le compte-CAS n°33598800001-89 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN,

Tél. : 233-37-04-36 ; 233-37-04-63 ; 233-37-05-16

Fax : 233-37-04-66 ; e-mail : hydracsa@yahoo.fr, au plus tard **le 07 décembre 2021 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°02/DC/HYDRAC/CIPM/2021 du 09/11/2021 pour la fourniture de services de gardiennage et de sécurité en 2022 à la société HYDRAC S.A.

Financement: budget HYDRAC 2022

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 à minuit**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, **le 07 décembre 2021 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- **Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis** ;

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;

- Absence ou non-conformité de l'agrément ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;

- Spécifications techniques non conformes ;

- Non satisfaction des critères de qualification ;

- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères de qualification

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Grille d'évaluation :

N°	Critères Généraux	Notation
1	Présentation de l'offre	Binaire / Qualifié ou non
2	Dossier Administratif	Binaire / Qualifié ou non
3	Démarche Qualité	Binaire / Qualifié ou non
4	Equipement technique sur site de travail	Binaire / Qualifié ou non
5	Expérience dans le domaine	Binaire / Qualifié ou non
6	Surface financière	Binaire / Qualifié ou non
7	Modalités de paiements des factures	Binaire / Qualifié ou non

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTENTE

DECISION N° 000008/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MESSOK-NGOYLA (PHASE 2) SUR LE TRONÇON MESSOK - NEMEYONG III – FLEUVE DJA (BAC) (65KM) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vula Constitution ;

Vule Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vule Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VuLe Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;

Vule Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vule Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vule Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vul'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vula décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;

Vula décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

VuL'autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021 ;

VuLa Consultation de gré à gré suivant autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021, pour la poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong;

Vu Le rapport d'analyse des offres des soumissionnaires.

DECIDE:

Article 1: l'entreprise JMS SARL est retenu pour la poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong.

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	Délais
JMS SARL BP : 1999 Yaoundé ; Tel : 675 19 66 81 / 699 28 76 79. RC/YAE/2021/B/1179	Poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok – Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong	349 999 943	Dix (10) mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTENTE

DECISION N° 000009/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MESSOK-NGOYLA (PHASE 2) SUR LE TRONÇON MESSOK - NEMEYONG III – FLEUVE DJA (BAC) (65KM) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
Vu L'autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021 ;
Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021, pour le suivi et le contrôle de la poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong;
Vu Le rapport d'analyse des offres des soumissionnaires.

DECIDE:
Article 1: l'entreprise SCTB SARL est retenu pour le suivi et le contrôle de la poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong.

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
SCTB SARL BP : Yaoundé ; Tel : 620 30 90 38; RC/YAO/2021/B/1558 M082116376955S	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok – Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong	49 999 950	Onze (11) mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2022 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'hygiène et de l'entretien de ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2022, d'un prestataire externe pour assurer les services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts tous les jours ouvrés sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans la fourniture de service de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2022, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation est disponible aux heures ouvrables au :

Siège de la société HYDRAC S.A.

Sis au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala,

B.P. 12 806 Douala,

Tel. 233 37 04 36, 233 37 04 63, 233 37 05 16,

Fax 233 37 04 66, e-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables d'HYDRAC S.A., auprès de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines de la Société d'HYDRAC S.A., dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement portant l'objet de la consultation, d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA).

Cette somme qui représente les frais d'acquisition du dossier de consultation doit être versée dans le compte CAS n°33598800001-89 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN,

Tél. : 233-37-04-36 ; 233-37-04-63 ; 233-37-05-16

Fax : 233-37-04-66 ; e-mail : hydracsa@yahoo.fr, au plus tard le **08 décembre 2021 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°03/DC/HYDRAC/CIPM/2021 du 10/11/2021 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2022 à la société HYDRAC S.A.

Financement: budget HYDRAC 2022

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 à minuit**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, le **08 décembre 2021 dès 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- **Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis** ;

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;

- Absence ou non-conformité de l'agrément ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;

- Spécifications techniques non conformes ;

- Non satisfaction des critères de qualification ;

- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

8.2. Critères de qualification

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Grille d'évaluation

N°	Critères Généraux	Notation
1	Présentation de l'offre	Binaire / Qualifié ou non
2	Dossier Administratif	Binaire / Qualifié ou non
3	Démarche Qualité	Binaire / Qualifié ou non
4	Equipement technique sur site de travail	Binaire / Qualifié ou non
5	Expérience dans le domaine	Binaire / Qualifié ou non
6	Surface financière	Binaire / Qualifié ou non
7	Modalités de paiements des factures	Binaire / Qualifié ou non

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTENTE

COMMUNIQUE N° 000009/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 19 OCTOBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021, 2022 ET 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du PADI-Dja **communique :**

Les consultations susmentionnées sont attribuées aux soumissionnaires ci-après:

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
REFERENCE SARL BP : 5115 Yaoundé ; Tel : 677 586770 / 655 033 304 RC/YAO/2016/B/303 M031612602699K	Exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena)	1 109 889 563	Seize (16) mois
JMS SARL BP : 1999 Yaoundé ; Tel : 675 19 66 81 / 699 28 76 79. RC/YAE/2021/B/1179	Poursuite des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong	349 999 943	Dix (10) mois
SCTB SARL BP : Yaoundé ; Tel : 620 30 90 38; RC/YAO/2021/B/1558 M082116376955S	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena)	94 999 905	Dix-sept (17) mois
SCTB SARL BP : Yaoundé ; Tel : 620 30 90 38; RC/YAO/2021/B/1558 M082116376955S	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de l'axe routier Messok-Ngoyla (phase 2) sur le tronçon Messok - Nemeyong III – fleuve Dja (bac) (65km) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong	49 999 950	Onze (11) mois

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00007/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES - NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITU RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Chef de Division de la Douala Port Security communique :
Les résultats de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2421 du 06 Octobre 2021 pour l'acquisition des véhicules pour les services de la DOUALA PORT SECURITU répartis en deux (02) lots distincts se présentent ainsi qu'il suit :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Résultats
Lot 1 : deux (02) SUV 4x4	**Cameroon Motors Industries (CAMI), BP. 1217 Douala**	Attribué pour un montant de **86 000 000 F CFA TTC et** un délai de **deux (02) mois**
Lot 2 : quatre (04) SUV 4x2	**Cameroon Motors Industries (CAM!), BP. 1217 Douala**	**Attribué pour un** montant de **38 000 000 F CFA TTC** et un délai de **deux (02) mois**

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à l'immeuble de la Douala Port Security, Département Administratif Financier et Logistique, service des finances et de la comptabilité.
Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR

DJIBRILLA Ousmanou

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°010/DAO/NDIKINIMIKI/CIPM/2021 DU 15/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES (LOT 1), ET D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AVEC UN BLOC DE SIX (06) LATRINES A SEPT (07) COMPARTTIMENTS (LOT 2) AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE,COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT: PNDP/COMMUNE DE NDIKINIMIKIEXERCICE 2021

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de NDIKINIMIKI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES (Lot 1), ET D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AVEC UN BLOC DE SIX (06) LATRINES A SEPT (07) COMPARTTIMENTS (Lot 2) AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE, COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Le Maire de la commune de NDIKINIMIKI, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'Administration bénéficiaire, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération ci-dessous indiquée.
L'Appel d'Offres porte sur LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES (Lot 1), ET D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AVEC UN BLOC DE SIX (06) LATRINES A SEPT (07) COMPARTTIMENTS (Lot 2) AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE (LOT2) , COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Le présent DAO est produit pour la sélection d'un prestataire pour :
la réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de dix (10) boutiques au marché de Ndikiniméki Centre (lot1) Commune de Ndikiniméki et,
d'un autre pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques avec un bloc de six (06) latrines a sept (07) compartiments au Marche de Ndikiniméki Centre (Lot2), Commune de Ndikiniméki,
NB : **Une entreprise peut soumissionner pour les deux(02) lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :
Etudes et installation du chantier
Terrassement
Ouvrages en infrastructures
Ouvrages en superstructures
Maçonnerie et ravalement
Charpente et couverture
Plafonnage-cloison
Menuiserie bois
Menuiserie métallique
Menuiserie aluminium
Revêtement
Plomberie sanitaire
Electricité
Peinture
assainissement
aménagement extérieurs
Prise en compte des aspects socio-environnementaux R. Communication
En règle générale, les travaux à la charge de l'Entreprise, comprenant toutes les fournitures et mise en œuvre nécessaires à la construction des ouvrages objet du présent marché y compris les études topographiques et de formulation de béton sont réputées incluses dans l'offre de prix.
Interventions : des travaux de construction de deux (02) blocs de dix (10) boutiques au marché de Ndikiniméki Centre (lot1) et d'un bloc de dix (10) boutiques avec un bloc de six (06) latrines a sept (07) compartiments au Marche de Ndikiniméki Centre (Lot2) , Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam-Et-Inoubou, Région Du Centre.
DESCRIPTION DES TRAVAUX :
Ils comprennent les opérations suivantes telles que reprises sur le bordereau descriptif et quantitatif:
L'installation et repli du chantier (magasin, bureau, vestiaire…) ;
Projet d'exécution
TERRASSEMENT (délais remblais) ;
La mise en œuvre du béton de propreté ;
Réalisation des murs de soubassement ;
La mise en œuvre du béton armé pour semelle, amorce, longrines type B25;
Remblais sous dallage en matériaux meuble
La mise en œuvre du béton pour dallage sur terre-plein ;
La mise en œuvre du béton armé pour poteaux, poutre ; linteaux, chainage haut..
Réalisation des maçonneries en agglos hourdés posé avec mortier de ciment
Mise en œuvre des réservations pour électricité et plomberie ;
Mise en œuvre de charpente et couverture ; avec divers plafond ;
Préparation de surface et mise en œuvre des enduits et carrelage;
Menuiserie bois et métallique ;
Electricité et plomberie (appareils sanitaire…)
Réalisation des VRD éventuellement ;
Préparation des surfaces et application de peinture sur murs et menuiserie métalliques ; ? Repliements ;
plan de recollement
Demande réception

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables : Non Appliqué

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte à égalité de condition à toute entreprise de droit Camerounais justifiant de bonnes aptitudes en matière de Travaux de BTP et spécifiquement en Ouvrages bâtiment.
Visite obligatoire du site
Les entreprises désirant participer au présent Appel à consultation devront se rendre sur le site afin d'apprécier, la nature et la difficulté des travaux à exécuter. (CF Formulaire attestation de visite)
NB : Cette visite du site est obligatoire.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds conjoints Commune de NDIKINIMIKI/PNDP de l'exercice 2021

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDIKINIMIKI, Service des Marchés, Tel : 696 87 08 07, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de NDIKINIMIKI, Service des Marchés dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille)** francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier à la Recette Municipale de la Commune de NDIKINIMIKI.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la à la Commune de NDIKINIMIKI le 10/12/2021 à **11 heures,** heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/DAO/NDIKINIMIKI/CIPM/2021 du 15/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE (lot1) ET D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AVEC UN BLOC DE SIX (06) LATRINES A SEPT (07) COMPARTIMENTS AU MARCHE DE NDIKINIMEKI CENTRE (Lot2) , Commune de Ndikinimeki, Département du Mbam-Et-Inoubou, Région Du Centre.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de cent vingt (120) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine d'élimination, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **FCFA TTC soit 1 744 347 FCFA pour le Lot 1 et 1 177 247 pour le lot 2** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà là de la date (limite) de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.
Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en sept (07) (exemplaires) (soit un (01) exemplaire « original » et six (06) « copies » pour chaque composante) devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :
Enveloppe A : « Dossier Administratif »
Enveloppe B : « Offre Technique »
Enveloppe C : « Offre Financière »
10.1. Dossier administratif
Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes parle service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.
2. Offre technique
Le Soumissionnaire transmettra à la Commune de NDIKINIMIKI les documents suivants: – Une méthodologie des travaux ;
– Un rapport de visite de site y compris photos ;
- Des références de l'entreprise ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Une capacité financière ;
- Un CCTP, paraphé daté et signé à la dernière page ;
- CCAP paraphé daté et signé à la dernière page ;
- CCES paraphé daté et signé à la dernière page et
- Attestation de visite de site signé y compris rapport et photo du site; - Des Commentaires (facultatifs) ;
10.3. Offre financière
Le Soumissionnaire transmettra à la Commune de NDIKINIMIKI les documents suivants:
– La soumission ;
– Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ; – Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et – Le sous-détail des prix unitaires.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 10/12/2021 à **12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NDIKINIMIKI, Service des Marchés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

La CIPM de NDIKINIMIKI examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été produits suivants les exigences du DAO, si elles contiennent les erreurs de calcul et si les soumissions sontd'une façon générale en bon ordre. Les éventuelles erreurs de calcul seront corrigées sur les bases ci-après : o S'il y'a erreur de calcul, le prix total sera corrigé sur la base du prix unitaire ;

S'il y a contradiction entre le prix en lettres et le prix en chiffres, le prix en lettres prévaudra ;

13.1 Evaluation et comparaison des offres

La CIPM de NDIKINIMIKI mettra en place une Sous-commission qui évaluera et comparera les offres dont elle aura préalablement jugé qu'elles répondent de façon substantielle aux conditions du présent appel d'offres. Cette évaluation exclura et ne tiendra pas compte de toute clause de variation des prix insérée dans la soumission.
L'évaluation des offres se fera en deux étapes : * l'évaluation technique et * l'évaluation financière.

13.2.Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
Absence ou la non-conformité de toutes autres pièces administratives fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48h accordé au soumissionnaire pour régularisation (Cf.art 92.alinéa 9 du Code des Marché Publics) ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Le non-respect de 70 % des critères essentiels soit 18 oui sur 24;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le devis;
Modification des quantités du cadre du devis ;
Absence d'un sous détail des prix dans l'offre financière.

13.2.2Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
La Présentation générale ;
La Référence technique ;
La Note méthodologique ;
Le planning d'exécution des travaux signé ;
Le planning d'approvisionnement signé ;
Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
Les Moyens en matériels et en équipements ;
La Capacité financière ; ? Le CCTP. ? CCAP
CCES
CCES

Mode de passation

Une entreprise sera choisie par la procédure d'un appel d'offres national ouvert décrite dans le présent DAO.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la Commune de NDIKINIMIKI, Service des Marchés Tel : 696 87 08 07

Additifs à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de NDIKINIMIKI se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.
NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTENTE

DECISION N° 000007/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 03 SEPTEMBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES BISSOMBO – NGALEMEDJAP, NKOUT – MESSENG –ALANGANA – MELAN 2, NKOLDJA – NSIMALEN, KOAH-EVANSÔ, BI'I – MINTOM Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN BAC DE FRANCHISSEMENT SUR LE FLEUVE DJA À ALAT MAKAI ET D'UN PONT SÉMI-DÉFINITIF SUR LE FLEUVE NDJÔW (AMPEL-MESSAMENA), DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 94 709 07 110000 2250.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
Vu L'autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021 ;
Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N°03995/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 03 septembre 2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena), dans les Régions du Sud et de l'Est ;
Vu Le rapport d'analyse des offres des soumissionnaires.

DECIDE:
Article 1: l'entreprise REFERENCE SARL est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng –Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena).

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	Délais
REFERENCE SARL BP : 5115 Yaoundé ; Tel : 677 586770 / 655 033 304 RC/YAO/2016/B/303 M031612602699K	Exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Bissombo – Ngalemedjap, Nkout – Messeng – Alangana – Melan 2, Nkoldja – Nsimalen, Koah-Evansô, Bi'i – Mintom y compris la construction d'un bac de franchissement sur le fleuve Dja à Alat Makai et d'un pont sémi-définitif sur le fleuve Ndjôw (ampel-Messamena)	1 109 889 563	Seize (16) mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°00116.21/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CAMI BP. 1217 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) SUV 4X2 (LOT N'02) DE RAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITY RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE CHEF DE DIVISION,
VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans te Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par ta résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 22 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution N° 0783-20/CA/PAD du 28 Décembre 2020 portant réorganisation de la Régie Déléguée de Police de la Sécurité du Port de Douala-Bonabéri, ci-après dénommée « DOUALA PORT SECURITY » en abrégé DPS ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n°0836-21/CA/PAD du 17 juin 2021 fixant les règles spécifiques des marchés de la Régie Déléguée de Police
et de Sécurité du Port de Douala Bonaberi (Douala Port Security) ;
VU la Décision N° 3405-20/DG/PAD du 29 Mai 2020, portant nomination du Chef de Division de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala-Bonabéri (Douala Port Security-DPS) ;
VU la décision N°04129-20/DG/PAD/ du 25 septembre 2020 portant Délégation de Signature à Monsieur DJIBRILLA OUSMANOU, Chef de Division de la Régie de Police et Sécurité du Port de Douala -Bonaberi (DOUALA PORT SECURITY) ;
VU la décision N°04566-20/DG/PAD du 01 décembre 2020 portant Délégation de Pouvoir au Chef de Division de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonaberi (DOUALA PORET SECURITY) ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 du 06 Octobre 2021 ;
VU le compte-rendu de ta Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Douala Port Security en sa 03lM session tenue le 11 Novembre 2021 ;
VU le procès-verbal du 12 novembre 21 suite à la séance de clarification avec ta CAMEROON MOTORS INDUSTRIES ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE ;
ARTICLE 1er. — La société CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) BP. 1217 Douala, est retenue comme adjudicataire de ta lettre-commande relative à l'acquisition de deux (02) SUV 4x2 (lot n°02) de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 du 06 Octobre 2021 pour l'acquisition des véhicules pour tes services de la Douala Port Security répartis en deux (02) lots distincts.
- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 38.000.000 F CFA TTC ;**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION : DEUX (02) MOIS.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Chef service du marché.
ARTICLE_3.- Le Chef de département administratif, financier et logistique est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR

DJIBRILLA Ousmanou

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 006/11/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL, BP 16 456 Yaoundé** est déclarée adjudicataire du Marché **pour l'exécution des travaux de construction d'une ligne électrique HTA/BT de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua (phase 1),** objet de l'appel d'offres national ouvert n° 006/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 03 Septembre 2021.

Montant TTC : Deux cent trois millions neuf cent seize mille cinq cent quatre-vingt-deux (*203 916 582*) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le Directeur Général de l'Entreprise **BEST ELECTRICITY IN CAMEROON SARL** est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit Marché.

Les soumissionnaires **TME SARL et DETA ENERGY SARL** éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 3 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°00115.21/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CAMI BP. 1217 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À T'ACQUISITION DE DEUX (02) SUV 4X4 (LOT N°01) DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITY RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE CHEF DE DIVISION,
VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuairés Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 22 décembre 2020 portant adoption du budget et de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution N° 0783-20/CA/PAD du 28 Décembre 2020 portant réorganisation de la Régie Déléguée de Police de la
Sécurité du Port de Douala-Bonabéri, ci-après dénommée « DOUALA PORT SECURITY » en abrégé DPS ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0836-21/CA/PAD du 17 juin 2021 fusant les règles spécifiques des marchés de la Régie Déléguée de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonaberi (Douala Port Security) ;
VU la Décision N° 3405-20/DG/PAD du 29 Mai 2020, portant nomination du Chef de Division de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala-Bonabéri (Douala Port Security-DPS) ;
VU la décision N°04129-20/DG/PAD/ du 25 septembre 2020 portant Délégation de Signature à Monsieur DJIBRILLA OUSMANOU. Chef de Division de la Régie de Police et Sécurité du Port de Douala -Bonaberi (DOUALA PORT SECURITY) ;
VU la décision N°04566-20/DG/PAD du 01 décembre 2020 portant Délégation de Pouvoir au Chef de Division de ta Régie de Palice et de Séctrité du Port de Douala Bonaberi (DOUALA PORET SECURITY) ;
VU l'Appel d'off' ça national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 du 06 Octobre 2021 ;
VU le compte-rendu de la Con ion Spéciale de Passation des Marchés de la Douala Port Security en sa 03è " session tenue le 11 Novembre 2021 ;
VU Le procès-verbal du 12 novembre 21 suite à la séance de clarification avec la CAMEROON MOTORS INDUSTRIES ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :
ARTICLE 1er. — **La société CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) BP. 1217 Douala,** est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'acquisition de deux (02) SUV 4x4 (lot n°01) de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DPS/PAD/2021 du 06 Octobre 2021 pour l'acquisition des véhicules pour les services de la Douala Port Security répartis en deux (02) lots distincts.
-- MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 86.000.000 F CFA TTC ;
— DÉLAI D'EXÉCUTION : DEUX (02) MOIS.
ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Chef service du marché.
ARTICLE 3.- Le Chef de département administratif, financier et logistique est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR

DJIBRILLA Ousmanou

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO- PRESSE N°0049PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 020/ ASMI/SIC/2021 DU 21 OCTOBRE 2021 POUR LA PRÉ SÉLECTION DES CABINETS-CONSEILS CHARGÉS DES TRAVAUX D'APUREMENT DES COMPTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par **l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°020/ ASMI/SIC/2021 du 21 octobre 2021 pour la pré sélection des cabinets-conseils chargés des travaux d'apurement des comptes de l'actif immobilisé la Société Immobilière du Cameroun (SIC**), que ladite consultation est annulée.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DES COMBINAISONS DE PREVENTION ROUTIERE AU MINISTERE DES TRANSPORTS

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Transports lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des combinaisons de prévention routière au Ministère des Transports.

2. Consistance des prestations

Les prestations du projet consistent à fournir au Ministère des Transports mille (1 000) combinaisons de sécurité pour les agents de prévention et sécurité routières suivant la répartition ci-après.

Classe	L	XL	XXL
Quantité	200	500	300

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 (cent millions) Francs CFA reparti en deux tranches :

Tranche Ferme (2021)	Tranche Conditionnelle (2022)	Total
50 000 000	50 000 000	100 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition des combinaisons de la prévention routière au Ministère Des Transports, objet du présent Appel d'Offres, est fina Budget du Fonds Routier, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 3 la versionélectronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Transports, dès publication du présent avis contre versement d'u non remboursablede cent mille **(100 000)** francs CFA, payable auTrésor Public. Il est également possible d'obtenir le téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. T soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'O déposer leurs offres.
Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 03/12/2021 à 13 heures** porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DE COMBINAISONS DE PREVENTION ROUTIERE AU MINISTERE DES TRANSPORTS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03/12 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de not l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offr accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des F Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant de 2 000 millions) Francs CFA.
L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence du MINT le **03/12/2021 à 14 heures** par la Commission Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant u connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. pièces falsifiées ou fausse déclaration;
2. absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures
3. absence de la caution de soumission;
4. absence des prospectus couleurs détaillant les caractéristiques du matériel à fournir ;
5. non-conformité des spécifications techniques ;
6. présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative
7. **Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne;**
8. **Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;**
9. **Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission**

NB : toutes les pièces administratives du dossier administratif devront être conformes.

2. Critères essentiels

- respect des conditions du CCAP et du CCTP
- expériences et références du prestataire
- respect des caractéristiques des équipements demandés
- délai de livraison
- présentation de l'offre
- capacité financière de 50 millions
- production physique de l'échantillon aux caractéristiques demandées.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualifications administratives, techniques et financière et dont l'offre globale est la plus satisfaisante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la da dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Mi Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marches et http://www.publiccontracts.cm

Assistante technique
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir a numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 12 Nove

Le

NGALLE BIBEHE Jean Ernes

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°058/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 03 NOV 2021POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221110

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, autorité contractante, lance un appel d'offres National Restreint en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement en paves de certaines voiries dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi environnemental selon les prescriptions techniques des termes de références, et des spécifications techniques des travaux ci-dessus cités.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de :

Lot	Coût prévisionnel (FCFA)
1	198 000 000
2	52 000 000

4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent Appel d'Offres feront l'objet d'allotissement suivant :

Lot	Voiries
1	Contrôle technique et supervision des travaux de réhabilitation de la route « Entrée lycée de NDOGPASSI -Carrefour chefferie NDOGPASSI II »
2	Contrôle technique et supervision des travaux de réhabilitation de la route « Rhône Poulenc -Carrefour Andem »

Chaque soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à

l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**015/ASMI/CUD/SG/DECI/2021** du 17 Aout 2021. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
01	SETEC Ingénierie	BP : 10 083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
02	CREACONSULT	*BP : 11735 Blv Rep Douala, Tél : 694 24 98 48* *233 42 63 85*
03	CERBAT SARL	*BP : 13 258 tel : 222 31 38 45*
04	KEN'S Business	*Tel : 655 679 548*
05	Le COMPETING Sarl	*BP : 7214 YAOUNDE/tel 222 21 59 88*
06	CADEK Sarl	*BP : 3914, tel : 33 43 89 71*
07	Groupement AFRIKAN METHOD / CAMEROON ENGINEERING	*BP : 2833 Yaoundé, tel 242 106 276*
08	LST Sarl	*BP : 5558 Douala, tel : 699 997 689*
09	ECTA BTP	*BP 785 Yaoundé, Tel : 222 220 087*
10	PRISMA Sarl	*BP : 15 553 Yaoundé, tel : 222 232 599*
11	Groupement XP INTERNATIONAL-ENGINEERING AND CONSULTANCY & SOCABAT INTERNATIONALE Sarl	*BP :2112 Douala, tel 699 915 032*
12	ETS DOMI	*Tel 680 585 298*
13	BERCO BTP Sarl	*BP : 1872 Douala, tel : 677 437 1 92*
14	WINNER SARL	*BP : 6256 tel 699 754 295*
15	B.E.M	*BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797*
16	Groupement SETEC CAMEROUN/SETEC INTERNATIONAL/BETA CONSULT	*Tel : 678 082 917 / 659 578 581*

17	LOCI Advisory and Training Sarl	*BP : 2231 Douala Tel : 233 430 591*
18	INTEGC Sarl	*BP : 11 088, Tel : 222 220 216*
19	Groupement DIDON Conseils/TYGA Solutions	*BP : 30011 Yaoundé, tel :656 686 390*

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09[J1] ; E-mail : villededouala@yahoo.fr[J2] , dès publication du présent avis. [J1]
Actualiser le numéro [J2]Vérifier si c'est toujours la bonne adresse

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original** et **sept (07) copies physiques** et **une copie numérique** marquées comme telle, devra parvenir à la Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, au plus tard le **30 NOV 2021** à **12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 058/AONR/CUD/CIPM/2021
DU 03 NOV 2021
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour le contrôle des travaux objet du présent appel d'offres est de :

Lot	Délais (mois)
1	15
2	06

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de :

Lot	Caution de soumission (FCFA)
1	3 960 000 (Trois millions neuf cent soixante mille)
2	1 040 000 (Un million quarante mille)

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30 NOV 2021 à partir de 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière et technique incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

b) Les Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :
– Valeurs techniques du BET **15 points**
– Expérience pertinente du BET pour la mission **20 points**
– Moyens techniques et matériels du BET **15 points**
– Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :
SF=100 x Fm/F
SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala
– Direction de la construction des infrastructures de la communauté urbaine de Douala;
– Sous-direction de la Passation des Marchés Publics à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de BONANJO, au 2ème étage de l'immeuble NSIA, BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

DOUALA le 3 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-ND /CIPM/2021 DU 15/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MOBILISATION SOCIALE, LA PREVENTION ET LA SECURITE ROUTIEREFINANCEMENT :FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, EXERCICE 2021, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la commune de Ndikiniméki, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National ouvert en vue de la Mobilisation pour la prévention et la sécurité routières

2. Consistance des prestations

La mission du Consultant consistera à mener des activités de sensibilisation des usagers de la route et le renforcement des capacités des différents acteurs de la sécurité routière pour un changement de comportement et une réduction des accidents de la route et par ricochet un développement durable.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Camerounais résidants au Cameroun.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le
-Fonds Routier, Exercice : 2021, pour la partie hors taxes ;
-La Commune de Ndikiniméki, Exercice 2021, pour la partie taxes (TVA)

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la **Commune de Ndikiniméki**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de Ndikiniméki d'une somme non remboursable de : 25 000CFCA (**Vingt-cinq mille**) francs CFA correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées sous pli fermé contre récépissé à la Commune de Ndikiniméki (secrétariat général), au plus tard le 10/12/2021 à 11 heures, heure locale et devront porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-ND/ CIPM/2021 DU15/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MOBILISATION SOCIALE, LA PREVENTION ET LA SECURITE ROUTIERES
''A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT''.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme de premier ordre agrée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA** :
Valable pendant soixante jours (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente dans le domaine, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **10/12/2021** à partir de **12** heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des marchés.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires
Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h
Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,
Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives,
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
12.2 Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	03 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;

4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	47 points.
	Total	**100 points**

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT
Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser soit à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres à la commune de Ndikiniméki Tel : 677.40.40.72
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : « 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N° 50/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA
Autorité Contractante

Vu la loi 2018/012 du l'1 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisée ;
Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant toi de finances de la république
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décretN°
2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
`-a l'ari-été n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue da scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du koanga, région du littoral ;
Va L'Arr té N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
b. La ciarlaire N° 003'CAB!PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
vu La cuire N° 002/CAB'PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
leu La cireadmicre N` 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La N=0000242/C/M NFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution les Lis de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres ails fluidiques pour l'exercice 2021 ;
considerant l'appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°01/AONO/CUN SG /CIPM/2021 DU 13/09/202 en vue des travaux de construction de la tribune Officielle de NKONGSAMBA de la session du 18 OCTOBRE 2021 la Commission Interne de Passation des lln?dl?s PME.= auprès dz la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

DECIDE

Article 1er : **L'Entreprise BATILUX SARL BP : 5566 YAOUNDE Téléphone N°6907725 26653 28 77 95461 14 36 44** est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N°01AONO/CUN/SG/CIPM/2021 du 13/09/2021 12021 pour l'exécution des travaux de construction de la tribure officielle de Nkongsamba

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Nature du marché : travaux de construction de la tribune officielle de Nkongsamba de 1000 places sur une superficie totale de 681 m2, comprenant des jardins, des bureaux et des toilettes genrées.
Montant du marché : 186 245 377 (cent quatre-vingt six millions deux cent quarante cinq mille trois cents soixante dix sept)FCFA TTC.
Délai d'exécution : cent quarante (140) jours calendaires

Rang : 1er
Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N° 51/D/CUN/CABM/CIPM/2021 DU 27 OCTOBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA
Autorité Contractante

Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portanfrégime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; ?
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisée ;
Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de fmances de la république
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 200I portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décretN°
2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Moungo, région du littoral ;
Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
Considérant l'Appel d'Offres Natio??al ouvert en procédure d'urgence N°
02/AONO /CUN/SG /CIPM/202] DU 13/09/2021 en vue de la Maitrise d'oeuvre des travaux de construction de la Tribune Officielle de NKONGSAMBA ;
Considérant le procès-verbal de la session du 18 OCTOBRE 2021 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

DECIDE?

Article 1er : **L'Entreprise** soumissionnaire **METHOD & ENGINEERING SARLBP : 1398 DOUALA Téléphone N° 6 75 12 53 12 / 6 95 34 55 36** est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre n° 02/AONO /CUN'/SG /CIPM /2021 du 13/09/2021 pour la Maitrise d'oeuvre des travaux de construction de la tribune officielle de Nkongsamba ;

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : Maitrise d'oeuvre des travaux de construction de la tribune officielle de Nkongsamba de 1000 places sur une superficie totale de 681 m2, comprenant des jardins, des bureaux et des toilettes genrées.
Montant du marché : 9 192 250 (neuf millions cent quatre-vingt-douze mille deux cents einquante)FCFA TTC.
Délai d'exécution : SEPT (07) mois.
Rang : 1er

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670430

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture des prestations d'assurance automobile au CNCC pour le compte des années 2022, 2023 et 2024.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture d'une police d'assurance véhicules pour la flotte automobile du CNCC telles que décrites dans les termes de références contenus dans le présent Dossier d'Appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du CNCC des Exercices 2022, 2023 et 2024

Le cout prévisionnel triennal est de FCFA 75 000 000 (soixante quinze millions).

Soit, un cout prévisionnel annuel de FCFA 25 000 000 (vingt cinq millions).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot pour la couverture de la flotte automobile du CNCC qui contient 28 (vingt huit) véhicules.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offre sera assurée par un cabinet de courtage qui sera désigné par le Maitre d'ouvrage.

NB. Le courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercices 2022, 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,** au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH.**, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,** au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **85.000 (Quatre vingt cinq mille)**, *dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC sur présentation de la quittance d'achat du DAO.*

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17,** au plus tard le**08 Décembre 2021 à 12h00,** heure locale et devra porter la mention **:**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR* LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE *AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024

(PROCEDURE D'URGENCE)

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront sur la période suivante :

- Tranche ferme : Du **1er février 2022 au 31 Janvier 2023 ;**
- Tranche conditionnelle N°01 : Du **1er février 2023 au 31 Janvier 2024 ;**
- Tranche conditionnelle N°02 : Du **1er février 2024 au 31 Janvier 2025.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 500 000 (Un million cinq cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 500 000 (Un million cinq cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 Décembre 2021 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au-delà d'un délai éventuel accordé ;

- Absence de la caution de soumission ;

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Présence d'informations sur la proposition financière dans l'offre technique ou administrative ;

- Offre technique non conforme au RPAO ;

- Offre financière non conforme au RPAO ;

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels.

Les critères essentiels sont les suivants :

Réf	Critères	Notation
A	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	**3**
B	REFERENCES GENERALES DU SOUMISSIONNAIRE – ANCIENNETE	**23**
C	REFERENCES SPECIFIQUE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE RISQUE SIMILAIRE EN 2018, 2019 ET 2020.	**20**
D	DESCRIPTION DETAILLEE DES GARANTIES OFFERTES	**8**
E	MODALITES DE MISE EN JEU DE LA GARANTIE	**8**
F	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICES 2018, 2019, 2020. (voir état C4)	**10**
G	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITE EXERCICES 2018, 2019, 2020. (voir état C11)	**10**
H	CADENCE MOYENNE DE REGLEMENT DES SINISTRES AU COURS DES ANNEES 2018, 2019, 2020. (voir état C10 B tableau d)	**10**
I	COUVERTURE DE REASSURANCE DANS LA BRANCHE ASSURANCE AUTOMOBILE EN 2021	**8**
	TOTAL	**100**

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **80 sur 100** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2021 DU 08/11/2021 POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de la connexion Internet au Centre Pasteur du Cameroun (Yaoundé, Garoua et Douala).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issue des études préalables est de 45 000 000 (quarante-cinq millions) Fcfa

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comprendun (01) lot

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national ouvert est réservée aux entreprises de droit camerounais exerçant dans la fourniture de la connexion Internet.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : **1517**

7. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **14/12/2021 à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée à :
Monsieur le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé
Avec la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2021 du 08/11/2021 pour la fourniture de la connexion Internet au Centre Pasteur du Cameroun (Yaoundé, Garoua et Douala)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la prestation est de 12 mois

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **900 000 FCFA**; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **14/12/2021 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- Une note technique inférieure à 28 oui sur 33
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h

Critères essentiels :
L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Présentation de l'offre	4/4
2	Référence du fournisseur (preuve d'avoir exécuté au moins 6 liaisons spécialisées au cours des trois dernières années)	4/4
3	Conformité des technologies proposées par rapport au DAO	9/9
4	Performance de la connexion	8/8
5	Capacité d'assurer la maintenance de la connexion	5/5
6	Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 millions FCFA	3/3

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des

offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 28/33 seront concernés.
b) les offres financières
Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.
Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : 75%ST + 25% SF
Où SF-100xFM/F avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KAZANJI MIRDAD

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612060

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **le gardiennage des locaux du CNCC pour le compte des années 2022, 2023 et 2024.**

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux du CNCC telles que décrites dans les termes de références contenus dans le présent Dossier d'Appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du CNCC des Exercices 2022, 2023 et 2024.

Le cout prévisionnel triennal est de FCFA 75 000 000 (soixante quinze millions).

Soit, un cout prévisionnel annuel de FCFA 25 000 000 (vingt cinq millions).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot ci-après défini :

N°	Site à sécuriser	Nombre d'agents Jour	Nombre d'agents Nuit	Total
1	Direction Générale CNCC	2	2	4
2	Centre de vie de Dibamba	1	1	2
3	Antenne de Kribi	1	1	2
4	Musée Maritime de Douala	1	2	3
	Total	**5**	**6**	**11**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, et ayant soit un agrément délivré par l'autorité compétente, soit un avis conforme de la commission compétente.

Les entreprises soumissionnaires doivent justifier d'une expérience d'au moins dix **(10) ans** dans le domaine du gardiennage.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercices 2022, 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,** au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH.**, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,** au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **85.000 (Quatre vingt cinq mille) Francs CFA**, *dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC sur présentation de la quittance d'achat du DAO.*

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17,** au plus tard le**08 Décembre 2021 à 12h00,** heure locale et devra porter la mention **:**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COU

(PROCEDURE D'URGENCE)

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront sur la période suivante :

- Tranche ferme : Du **1er février 2022 au 31 Janvier 2023 ;**
- Tranche conditionnelle N°01 : Du **1er février 2023 au 31 Janvier 2024 ;**
- Tranche conditionnelle N°02 : Du **1er février 2024 au 31 Janvier 2025.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 500 000 (Un million cinq cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 Décembre 2021 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au-delà d'un délai éventuel accordé ;

- Absence de la caution de soumission ;

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Présence d'informations sur la proposition financière dans l'offre technique ou administrative ;

- Offre technique non conforme au RPAO ;

- Offre financière non conforme au RPAO ;

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels.

Les critères essentiels sont les suivants :

N°	Critères	Notation (Points)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références professionnelles	35
3	Moyens humains : personnel opérationnel	15
4	Moyens humains : personnel d'encadrement	23
5	Moyens logistiques et méthodes/organisation du travail	24
TOTAL		100

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **80 sur 100** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala,au Centre des AffairesMaritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SPE/CIPM/DG/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR L'ELABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMERIQUES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de sa transformation digitale, la SOPECAM a pour objectif la mise en place d'une solution intégrée de gestion électronique de documents et d'archivage mixte (numérique et physiques). Afin d'aboutir à une solution parfaitement adaptée à ses besoins, elle envisage au préalable la réalisation d'un audit documentaire avec pour objectif**, l'élaboration des outils de gestion des documents et des archives physiques et numériques au sein de l'entreprise**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en :
1) La mise en œuvre d'un inventaire documentaire afind'avoir une idée exacte sur l'existant documentaire et les dispositions pour une bonne gestion au sein de la SOPECAM. Les activités à exécuter ici sont les suivantes :
-Etude de la volumétrie des archives ;
-Détermination des types de documents ;
-Détermination des catégories d'archives ;
-Détermination des formats de documents ;
-Réalisation d'un inventaire du matériel ;
- Réalisation d'un inventaire des ressources humaines ;
- Réalisation d'un inventaire des procédures en vigueur.
2) La production de la charte d'archivage destinée au système de traitement physique et électronique des archives de la SOPECAM. L'élaboration de cette charte se fera suivant les étapes ci-dessous :
- **Élaboration des procédures et règles** (Collecte / Versement des archives, Traitement des archives, Numérisation/acquisition des documents, Conservation des archives, Communication, Elimination des archives). Ces procédures et règles se déclineront sous formes de fiches récapitulatives et de tableaux de gestion.
- **Conception des outils de gestion des archives** (Cadre de classement, Calendrier de conservation).
3) L'élaboration d'un schéma d'organisation global des archives qui impliquera aussi bien les manipulations physiques que la gestion dématérialisée de celles-ci. Le cocontractant prendra également en compte lors de l'élaboration de ce schéma : le Stockage, la Restitution et la Diffusion des archives.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **trente-huit millions deux cent mille (38 200 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Sociétés d'ingénierie et de conseil de droit camerounais, spécialisées dans l'ingénierie documentaire, précisément dans la conception et la mise en œuvre de solutions de gestion et de traitement documentaire. Elles devront présenter de solides expériences et références significatives dans le conseil en organisation documentaire et dans l'archivage papier et électronique, pour le compte d'administrations publiques, de collectivités locales ou d'entreprises.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget d'exploitation de la SOPECAM, exercices 2021 et suivant, Rubrique 632 - Ligne 632-E (HONORAIRES TECHNIQUES).

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP» de la somme non remboursable de **cinquante-cinq mille huit cent soixante (55 860) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armp.cm

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le **21 décembre 2021 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :
-Enveloppe A : Dossier administratif ;
-Enveloppe B : Offre technique ;
-Enveloppe C : Offre financière.
Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SPE/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR L'ELABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMERIQUES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)
NB : la 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

9. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la SOPECAM à Yaoundé ainsi que dans les dix (10) agences réparties entre les villes de Douala, Maroua, Garoua, Bertoua, Ebolowa, Bafoussam, Bamenda, Buéa, Kribi, et Ngaoundéré.
Le délai maximal d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun (voir liste dans la pièce n°11 du DAO) d'un montant de **sept cent soixante-quatre mille (764 000) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :
-L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée **le 21 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.
-L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 80%.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires
¾ Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
¾ Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
¾ Absence de CV ou diplôme ou moins de dix (10) années d'expérience pour le chef de mission ;
¾ Absence de déclaration de disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un des personnels d'encadrement, dûment signée par ce dernier ;
¾ Offre technique ou financière incomplète ;
¾ Non-conformité du délai d'exécution proposé ;
¾ Note technique inférieure à 80/100.
b) Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

DÉSIGNATION	NOTE
1) Présentation de l'offre.	05
2) Ancienneté.	05
3) Références du soumissionnaire dans des missions similaires au cours des dix (10) dernières années.	25
4) Chiffre d'affaires moyen des exercices 2018, 2019 et 2020.	10
5) Qualifications et compétences du personnel d'encadrement.	25
6) Compréhension des TDR, méthodologie d'exécution et plan de travail.	20
7) Moyens techniques et matériels à déployer pour l'exécution de la mission.	10
TOTAL	**100**

L'obtention d'une note technique supérieure ou égale à 80/100 est nécessaire pour accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le score technique minimum requis est de 80/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.
Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique ( ) et financier ( ) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

S+ = St*T+Sf*P avec Sf=Mn/M*100 où

- S = Score définitif
- Mn = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- M = montant de l'offre considérée ;
- T = poids technique = 80% ;
- P = poids financier = 20%.

Le maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE N°007/ONIT/CAN-3/CIPM/2021 OF 12/11/2021 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION. FINANCING: FEICOM/CAN3, 2021 EXERCISE

FINANCING
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2021 Budget FEICOM / NKONGSAMBA 3 COUNCIL, the Mayor of Nkongsamba 3 Council, Contracting Authority, hereby launches on behalf of Nkongsamba 3 Council, an open national invitation to tender **for the ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION**

2. Nature of services

The services of this contract include for each lot: **ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.**

N°	Nature of Works	Locality	Sub Division	Owner Project
Single	ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION	Nkongsamba 3	Nkongsamba 3	Nkongsamba 3 Council

3. Participation and origin

Participation in this invitation of tender is opened to Cameroonian Law Firms that fulfill the requirement of this Tender with justification of Technical and Financial means to execute the work.
***NB*: Howere companies having work abandoned or in progress will not be to take part**

4. Financing

Services subject of this consultation are financed by the Budget FEICOM /CAN3e, exercise 2021.

N°	Nature of Works	Enveloppe TTC	Budget Head
Single	**ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION**	**50 000 000 (fifty millions) francs**	

5. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Nkongsamba 3 Councilas soon as this notice is published

6. Acquisition of tender file

The file maybe obtained at Nkongsamba 3 council, technical service as this notice is published, after presentation of original of a receipt for payment of anon-refundable sum of **100 000 CFA francs (one hundred thousand F CFA)** at public treasure payable at the Municipal Receipt of Nkongsamba 3 council.

7. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (1) original and six (06) copies, marked as such should reach to the Nkongsamba 3 council, not later than **12/12/2021 at 12 O'CLOCK** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE
N°007/ONIT/CAN-3/CIPM/2021 OF 12/11/2021
FOR THE ACQUISITION OF EQUIPEMENT OF NKONGSAMBA 3 CITY COUNCIL, IN MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION
FINANCING: FEICOM/CAN3 - 2021 YEAR
« TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION»

8. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works of this tender shall be **sixty (60) days**, as from the date of notification of the service order to start the works.

9. Admissibility of bids

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **one million (1 000 000) F CFA** everyone, valid for ninety (90) days beyond.
Under threat of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer…) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.
The must be establish before opening invitation tender publication.

10. Opening of bids

The bids shall be opened at once. Both administrative documents, technical and financial offers shall be do opened on **03/12/2021 that 1 PM** by the Tenders Board attached to the in the Conference hall of the Nkongsamba 3 Council.
Each bidder may attend the opening session or may be represented by a person of his choice, heaving an expert and excellent knowledge of the offers.

11. Evluation critera

Main Eliminatory Criteria:
a) - Absence of a bid bond
b) Absence of one document of Administrative BID after 48 hour after the opening of Administrative BID;
c) Non conformity after 48 hour after the opening of BID of one document of Administrative BID;
d) False declaration in the Tender file of the Bidder no matter the file ; For This effect the contracting authority and ITB has the reserves and right to authentify all the documents which seems not to correct.
e) Non acceptance of contract such as (CCAP and CCTP not paraph, not signed and dated at the end) ;
f) Technical bid:
- Non satisfactory of **8 Yes /12** or less than **75%**of **Essential Criteria** Contracts
g) The use of fraudulent, scanned or non-conform documents (Exposes Under the dispositions of point I.1 of the Circular N°002/CAB/PM of 31 January 2011 relative to the amelioration of performance of the system publics contracts).
h) Absence of quantity price
i) Modification of a bill of quantity**.**
Main Qualification criteria :
The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:
- Turnover
- Access to a credit or other financial resources
- Supplier's references
- Availability of material and essential equipment
- Authorisation of manufacturer
- After-sales service
- Availability of spare parts
Any of Those criteria shall cause the elimination of the offer.

12. Award

The Mayor of Nkongsamba 3 council, Contracting Authority, will award the Contract to the Bidder technically qualified and evaluated lowest Bidder (not abnormally low) after verification and correction of the prices unity and judge substantially in conform to the Tender File Documents.

13. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers during **ninety (90) days**, from the deadline set for the submission of tenders.

14. Complementary information

Complementary and technical information may be obtained at Nkongsamba 3 council, Project owner during working hours at Contracting Authority services.
Toll-free numbers
In order to improved good governance in the Public Contracts System (fight against corruption), numbers below (free of charge) can be used if necessary.
For any case of corruption, please call or send an SMS at the following numbers: 673 205 725 / 699 370 748.

NKONGSAMBA le 12 Novembre 2021

Le MAYOR

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N°08/C/ CUN/CB/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 02/AONO /CUN /SG /CIPM /2021 DU 13/09/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION'D'UNE TRIBUNE OFFICIELLE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

LNTITULE DU PROJET	SOUMISSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE OFFICIELLE DE NKONGSAMBA	**METHOD & ENGINEERING SARL BP : 1398 DOUALA TéL : 6 75 12 53 12 695 34 55 36**	**9 192 250 (neuf millions cent quatre-vingt douze mille deux cents cinquante)FCFA TTC.**	SEPT (07) Mois

Ladite entreprise est invitée à se presenter dès publication du présent communiqué au **plus tard dans les 07 jours qui suivent**, sous peine d'annulation,qu secretariat du Maire de la commune de la ville de Nkongsamba pour la mise au point de marché corresspondant.

Le present communiqué tient lieu de main lévée de caution de soumission

NKONGSAMBA le 27 Octobre 2021

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DES ALCOOTESTS CHIMIQUES

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Transports lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des alcootests chimiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition de :
- de cinquante-cinq mille (55 000) alcootests chimiques au Ministère des Transports ;
- la formation du personnel (20 personnes) du Ministère des Transports en charge des activités de prévention routière à l'utilisation des alcootests proposés.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 55 000 000 (cinquante-cinq millions cinq cent mille) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition des alcootests chimiques, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget du Fonds Routier, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, *et* la versionélectronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://ww

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Transports, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursablede cinquante mille **(50 000)** francs CFA, payable auTrésor Public. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.
Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 03/12/2021 à 13 heures** et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINT/CIPM/2020 DU 12/11/2021 POUR L'ACQUISITION DES ALCOOTESTS CHIMIQUES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03/12/2021 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant de 1 100 000 (un million cent mille) Francs CFA
L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence du MINT **le 03/12/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration;
- absence de la caution de soumission;
- absence des prospectus couleurs détaillant les caractéristiques du produit à fournir ;
- préciser que l'alcootest devra être à usage unique et sans ballon ;
- absence de l'échantillon de l' alcootest ;
- **Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne ;**
- **Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;**
- **Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.**

NB : toutes les pièces administratives du dossier administratif devront être conformes.

2. Critères essentiels

- respect des conditions du CCAP et du CCTP
- expériences et références du prestataire
- respect des caractéristiques des alcootests demandés
- délai de livraison
- présentation de l'offre
- avoir déjà livré les alcootests dans une administration publique

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualifications administratives, techniques et financières requises et dont l'offre globale est la plus satisfaisante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm

Assistante technique
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00007/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 12 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES - NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES POUR LES SERVICES DE LA DOUALA PORT SECURITU RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. -

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Chef de Division de la Douala Port Security communique :
Les résultats de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/CSPM/DSP/PAD/2421 du 06 Octobre 2021 pour l'acquisition des véhicules pour les services de la DOUALA PORT SECURITU répartis en deux (02) lots distincts se présentent ainsi qu'il suit :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Résultats
Lot 1 : deux (02) SUV 4x4	**Cameroon Motors Industries (CAMI), BP. 1217 Douala**	Attribué pour un montant de **86 000 000 F CFA TTC et** un délai de **deux (02) mois**
Lot 2 : quatre (04) SUV 4x2	**Cameroon Motors Industries (CAM!), BP. 1217 Douala**	**Attribué pour un** montant de **38 000 000 F CFA TTC** et un délai de **deux (02) mois**

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à l'immeuble de la Douala Port Security, Département Administratif Financier et Logistique, service des finances et de la comptabilité.
Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR

DJIBRILLA Ousmanou

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO /APN/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue d'assurer les services de gardiennage et de sécurité du personnel, des bureaux, des locaux, ainsi que des équipements appartenant à l'APN, au titre de l'exercice budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à assurer le gardiennage de l'immeuble siège, des antennes de Douala, Kribi et Limbé et des résidences du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et du Président du Conseil d'Administration à Yaoundé, selon les caractéristiques décrites dans le descriptif de la prestation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **35 000 000 (trente-cinq millions)** de FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet d'un (01) lot unique, sont décomposées ainsi qu'il suit:

- Ø **Poste n°1 :** *Locaux de l'APN (siège et antennes);*
- Ø **Poste n°2 :**.*Logement de fonction du Directeur Général ;*
- Ø **Poste n°3 :** *Logement de fonction du Directeur Général Adjoint ;*
- **Poste n°4 :** *Logement du Président du Conseil d'Administration ;*

Les caractéristiques desdites prestations sont définies dans le Dossier d'Appel d'Offres, pièce n°5 intitulée « Descriptif de la Prestation ».

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux Prestataires installés au Cameroun ayant une expertise avérée dans le gardiennage et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget de l'exercice budgétaire 2022, code comptable n° 2022-603-31-310 102-612 060 .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14.E-mail :apn@camnet.cm., auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, 1er étage, porte 115.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, 1er étage, porte 115, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14, E-mail :apn@camnet.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en six (06) exemplaires dont 01 (un) marqué original cinq (05) copies comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGAO (pièce n°2) et du RPAO (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P 11538 Yaoundé, Tél.(237)222.23.73.16/222.23.73.17,Fax.222.23.73.14,Email :apn@camnet.cm,au plus tard le **13 décembre 2021** à **13 heures**, **heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :
« **Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/APN/CIPM/2021 du**
pour les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale, pour l'exercice budgétaire 2022
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est d'un (01) an, du 1er janvier au 31 décembre 2022.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant acquittée à la main de 700 000 (sept cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement datées de moins de 03 (trois) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le même jour, le **13 décembre 2021** à **14 heures, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise au 1er étage de l'Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
1-Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
2-Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3-Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
4- Non production d'un agrément d'exercice de l'activité de gardiennage en République du Cameroun signé par l'autorité compétente ;
5-Note technique inférieure à 80% de OUI.

N.B : Le non-respect d'un seul critère éliminatoire suscité entraîne le rejet de l'offre.

2. Critères essentiels
Les offres sont évaluées selon les critères suivants :

Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre, intercalaires avec onglets) ;

Conformité à 100% de la prestation aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres ;
Mode opératoire pour la réalisation des prestations ;
Références de la société et son personnel ;
Conditions d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et DF signés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé et cachet».

N.B : Le marché est attribué au soumissionnaire ayant validé l'ensemble des critères éliminatoires et présenté une offre remplissant les critères de qualification technique (validation à 80% au moins) et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

Les critères d'évaluation sont détaillés en sous-critères dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO, pièce n°3).

15. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de notation binaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Autorité Portuaire Nationale, Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, 1er étage, porte 115, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai BP 11 538 Yaoundé, Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : 222 23 73 14 E-mail :apn@camnet.cm.

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/C-ND / CIPM//2021 DU 15/11/2021 POUR LA SENSIBILISATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUXFINANCEMENT :FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2021, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, EXERCICE 2021, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la **Commune de Ndikiniméki**, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National ouvert pour la sensibilisation des opérateurs de motos taxis.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera en :
La sensibilisation des conducteurs de motos taxis de la **Commune de Ndikiniméki** sur les dangers de la route et l'adoption des comportements sécuritaires pour leur bien-être et la sécurité des autres usagers de la route

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Camerounais résidants au Cameroun.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le
-Fonds Routier, Exercice : 2021, pour la partie hors taxes ;
-La **Commune de Ndikiniméki**, Exercice 2021, pour la partie taxes (TVA)

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Ndikiniméki.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune dès la publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 25 000FCFA (**vingt-cinq mille**) francs CFA payable **auprès de la recette municipale de la Commune de Ndikiniméki**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Ndikiniméki, Téléphone : 677.40.40.72, au plus tard le **10/12/2021** à **11** heures, heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/C-ND / CIPM// 2021 DU 15/11/2021 SUR LA SENSIBILISATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX
''A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT''.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres est de deux (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme de premier ordre agrée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **500 000(cinq cent mille) FCFA** valable pendant **soixante jours (60)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente dans le domaine, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux (2) temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10/12/2021** à partir de **12** heures précises, heure locale, par la Commission Centrale de Passation des Services et Prestations Intellectuelles.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires
Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de **48 h**
Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,
Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives,
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative

12.2 Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	03 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	47 points.

	Total	**100 points**

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT
Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la **Commune de Ndikiniméki** Tel 677.40.40.72
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : « **673 20 57 25/699 37 07 48** »

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BAMENDJOU EN STRUCTURE MIXTE (PARPAING ET BLOC DE TERRE COMPRIMEE), (RDC + 1 ETAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (ÈN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPAT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la dotation ponctuelle du MINEPAT exercice 2022, le Préfet du Département des Hauts Plateaux., autorité contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BAMENDJOU EN STRUCTURE MIXTE (PARPAING ET BLOC DE TERRE COMPRIMEE), (RDC + 1 Etage) DANS L'ARRONDISSEMNT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE DVRGENCE).**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :
A. Travaux préparatoires ;
B. Fondations ;
C. Élévation ;
D. Charpente-couverture ;
E. Second oeuvre ; j, ,
F. Voirie ^t Réseaux|DiverT;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

LOT UNIQUE.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés sur le BIP-MINEPAT Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peu-être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture des Hauts-Plateaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture des Hauts-Plateaux, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 OOOFCFA (cent mille francs), p**ayable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la préfecture de Baham, au plus tard le **18/11/2021 à 11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/CDPM-TBEC/SAEF/2021 DU 28/10/2021
PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BAMENDJOU EN STRUCTURE MIXTE (PARPAING ET BLOC DE TERRE COMPRIMEE), (RDC + 1 Etage), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)>

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million huit cent mille (1800 000)**, et valable pendant 30]ours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conforrnément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/11/2021 à 12 heures** à la Commission Départementale de Passation des Marcfiés des Hauts Plateaux.
Seuls les soumissior naires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et un observateur independant(OI).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Dossier administratif :

-Absence d'une pièce administrative et non produites dans les 48 heures ;

- Faussé déclaration ou pièces falsifiées ou scannées;
- Figurersur la liste des entreprises suspendues ;
- Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Production des offres en nombres insuffisante (moins de 07 exemplaires) ;
- Certification des photocopies des documents certifiés et production de la PCC dans 48 heures ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- N'avoir pas de marché résilié au courant de l'année derniere.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :
a) Références de l'entreprise ;
b)Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
c)Maté|riel de chantier à'mobiliser ;

d) Attestation de Visite de site ;
e) Méthodologie et organisation ;
f) Offre'financière ;
g) Avoir réalisé des travaux en BTEC au corant des 05 dernieres années ;
h) Présentation de l'offre ;
i) Disposer d'une pondeuse à brique de terre ;
j)Capacité financière inférieure à 1/3 du montant prévisionnel.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Lessoumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 28 Octobre 2021

Le PRÉFET

YAMPEN Ousmanou

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUÉ N°02_C/C.16/SIGAMP/2021 DU 09 SEPT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_02 /AONO/C.16/MINDDEVEL/CDPM-MGO/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MOUNGO,DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE:
Par Décision N°**02/D/ C.16/SIGAMP/2021** du **09 SEPT 2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02 _/ AONO/C.16/MINDDEVEL/CDPM-MGO/2021 du 15 juillet 2021, relatif aux travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du P Développement Local du Moungo, Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS ZAIN GLOBAL COMPANY BP: ?Ol Bamenda Tél : 677 97 05 69	Sept millions trois cent quarante neuf mille quatre vingt cinq (7 349 085)	Quatre Vingt Dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat de la Commission Départementale des Marchés Publics du Moungo pour la mise au point du contrat correspondant.

BONALEA le 9 Septembre 2021

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 13/ AONO/CMBYO/CIPM/2021 DU 11/11/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PROVISOIRE DEVANT ABRITER L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2021

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbalmayo, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction d'un bâtiment provisoire devant abriter l'école publique de Mbockulu dans la ville de Mbalmayo.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

a)	Travaux préparatoires et installation du chantier
b)	Terrassement
c)	Travaux de fondation
d)	Travaux de maçonneries – élévation
e)	Charpente-Couverture
f)	Electricité
g)	Menuiseries bois
h)	Peinture
i)	VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux est de **trente millions (30 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier peut être obtenu à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **cinquante mille (50 000) FCFA,** paiement effectué à la recette Municipale au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites Offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général), au plus tard, le **20/12/2021** à 12 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° 13/ AONO/CMBYO/CIPM/2021 DU 11/11/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PROVISOIRE DEVANT ABRITE L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est **de trois (03)** mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **20/12/2021** à 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MBALMAYO**.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
dossier administratif incomplet ou non conforme ;
fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à**

l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau et devis quantitatif et estimatif) ;
offre technique ou financière incomplète ;
délais d'exécution dans le planning ou la soumission, supérieur à trois (03) mois.

13.2. Critères essentiels

Les Offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise (03 dernières années)	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation	
E)	Capacité financière	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des Offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.
Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

i. Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2020 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.

Les entreprises attributaires de plusieurs marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2020, qui n'ont pas à la date d'ouverture des Offres, livré au moins 80 % des Marchés de leur portefeuille.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables,au secrétariat Général de la Commune de MBALMAYO.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

La Société **SIPN SARL**, a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres N° **26/CNIC/LSP/NCB/PRW/2021/035 du 02 août 2021**, pour la réalisation des travaux couverture partielle du toit des Ateliers du projet Yard Pétrolier de Limbe. Le montant y afférent est de **154 621 110 FCFA (cent cinquante-quatre millions six cent vingt un mille cent dix)** hors TVA, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**

A cet effet, le Directeur Général de la Société **SIPN SARL** est prié de prendre l'attache de la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe pour des modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

DOUALA le 5 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

La Société **COMETAL** , a été retenue comme adjudicataire de la Consultation des Fournisseurs N° **100-00**

A cet effet, le Directeur Général de la Société **COMETAL** est prié de prendre l'attache de la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe pour des modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

DOUALA le 5 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

La Société CSC BUSINESS, a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres **N°25/**

A cet effet, le Directeur Général de la Société CSC BUSINESS est prié de prendre l'attache de la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe pour des modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

DOUALA le 5 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

La Société **COMETAL** , a été retenue comme adjudicataire de la Consultation des Fournisseurs N° **100-00**

A cet effet, le Directeur Général de la Société **COMETAL** est prié de prendre l'attache de la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe pour des modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

DOUALA le 5 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

COMMUNE DE ROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-ROUA DU 03/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE ROUA-FOGOM-MBALDA 10 KM, AVEC CONSTRUCTION D'OUVRAGES (10 DALOTS SIMPLES, 01 DALOT DOUBLE, 01 DALOT SEXTUPLE AVEC DALLE DE TRANSITION, 2400 ML DE FOSSÉS MAÇONNÉS), DANS LA COMMUNE DE ROUA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
A2011F1, PTBA PNDP_AFD-MINKA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement met en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et financiers le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques issus du PRODAT et contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emploi durables dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes. Pour atteindre cet objectif, depuis novembre 2015, le Programme National pour le Développement Participatif (PNDP) a développé une approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation des travaux prévus dans les plans de développement des communes soutenues par le PRODAT.

Après avoir mis en œuvre de manière satisfaisante, les deux premières phases du projet HIMO, le Coordonnateur National du PNDP a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au développement économique et social des térritoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux travaux à exécuter selon l'approche HIMO, qui concernent 23 projets dans 18 Communes de la Région de l'Extrême-Nord, suivant les domaines d'intervention : (i) Bâtiment (01), (ii) l'Hydraulique (08), (iii) Terrassement et Ouvrages d'art (14) suivant. Il sera notemment question de :

- Réaliser les ouvrages ;

- Donner la priorité aux matériaux locaux et à la main d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée);

- Favoriser le paiement des ouvriers par semaine à un montant fixe journalier net à percevoir de (3000FCFA) après rendement minimal journalier atteint et les encourager à épargner le tiers de leur revenu et à suivre une formation à un métier ou à développer une initiative génératrice de revenus et,

- Favoriser l'insertion sociale d'au moins 70% des ouvriers.

Le présent DAO est produit pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de**Réhabilitation de la route Roua-Fogom-Mbalda 10 km, avec construction d'ouvrages (10 dalots simples, 01 dalot double, 01 dalot sextuple avec dalle de transition, 2400 ml de fossés maçonnés), dans la Commune de Roua, Département du Mayo-Tsanaga, Région de L'EXTREME NORD.**

Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- Etudes et installation de chantier
- Petit matériel de chantier HIMO et d'entretien d'ouvrage
- Nettoyage et terrassements
- Assainissement- drainage
- Signalisation et equipements de securite
- Réalisation de forage de 1m3/h pour mini aep
- Installation d'un systeme d'energie solaire
- Construction d'un château d'eau de 10m3
- Construction de borne fontaine avec 02 robinets
- Equipements spéciaux
- Prise en compte des aspects socio-environnementaux
- Indemnités pour sensibilisation des ouvriers
- Implantation ouvrage
- Terrassements
- Bétons
- Equipements

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :

FCFA 219 554 333 (deux cent dix-neuf millions cinq cent cinquante-quatre mille trois cent trente-trois francs CFA) Hors Taxes,

Soit **FCFA 248 715 508 (deux cent quarante-huit millions sept cent quinze mille cinq cent huit francs CFA) Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la 1ère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres dans plus de d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO :

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	BRESCO Sarl	Cameroon	BP: 30154 Yaoundé , Tel: 699 55 51 39/ 671 04 43 95
02	ETS KODJI SENI	Cameroon	*BP: 30 MOGODE, Tél: 699 77 56 50*

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds **MINKA/PNDP** pour le **montant hors taxes** et **BIP/ETAT Fonds de Contre Partie** pour le montant **TVA** de **l'exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Roua, sis au quartier Mayo-Roua face Lycée Bilingue de Roua, BP : 98 Mokolo, Tél : 655798333 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Roua, sis au quartier Mayo-Roua face Lycée Bilingue de Roua, BP : 98 Mokolo, Tél : 655798333 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de ***Roua***.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et en ***sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »*** pour chaque composante) ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB***, devra parvenir au plus tard **le 22/11/2021 à 11 heures précises, au Sécrétariat Général de la Commune de Roua, sis au quartier Mayo-Roua face Lycée Bilingue de Roua, BP : 98 Mokolo, Tél : 655798333 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77**

ou

le 24/11/2021 à 11 heures précises, au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, dérrière le CICR Tél ; 690202754, heure locale et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence

N° *01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-ROUA*du 03/11/2021 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Roua-Fogom-Mbalda 10 km, avec construction d'ouvrages (10 dalots simples, 01 dalot double, 01 dalot sextuple avec dalle de transition, 2400 ml de fossés maçonnés), dans la Commune de Roua, Département du Mayo-Tsanaga, Région deme-Nord ».

NB :

i- En cas de soumission des offres de plus de d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

ii- ***Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commune de Roua ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres***.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **180 (cent quatre-vingt) jours calendaires,** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO d'un montant de **FCFA 4 970 000 (quatre millions neuf cent soixante-dix mille francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours au – delà de la date (limite) de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en ***sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)*** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB*** et devra nous parvenir **sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit:**

- **Enveloppe A : « *Dossier Administratif* »**
- **Enveloppe B : « Offre *Technique* »**
- **Enveloppe C : « Offre *Financière* »**

10.1. Dossier administratif

Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

10. 2. Offre technique

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- Une méthodologie des travaux ;
- Un rapport de visite de site ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Un CCTP et
- Des Commentaires (facultatifs).

10.3. Offre financière

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- La soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et
- Les sous-détail des prix unitaires.

NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre financière devra être remis dans une clé USB sous plis fermé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **24/11/2021 *à 12 heures, à Maroua dans les locaux de l'Unité HIMO Dédiée sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR, Tél : 690202754*** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de ***Roua.***

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non présentation du rapport de visite de site ;
- Non-respect d'au moins 70 % des critères d'évaluation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;;

13.2.2 *Critères essentiels*

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La Présentation générale de l'offre ;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- Le CCTP.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés. Les prestataires ne pourront pas se voir attribuer plus de deux (02) chantiers quel que soit la nature.

NB : Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la 1ère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres dans plus de d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Roua, sis au quartier Mayo-Roua face Lycée Bilingue de Roua, BP : 98 Mokolo, Tél : 655798333 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754**.

ROUA le 3 Novembre 2021

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE DE KOZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-KOZA DU 03 NOVEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KOZA (NDROAD) - GOUZDA WAYAM 8,5KM, AVEC CONSTRUCTION D'OUVRAGES (09 DALOTS, 50ML DE MURET, 150ML DE MUR DE SOUTENEMENT ET 75ML DE RADIER) DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
A2011F1, PTBA PNDP_AFD-MINKA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement met en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et financiers le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques issus du PRODAT et contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emploi durables dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes. Pour atteindre cet objectif, depuis novembre 2015, le Programme National pour le Développement Participatif (PNDP) a développé une approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation des travaux prévus dans les plans de développement des communes soutenues par le PRODAT.

Après avoir mis en œuvre de manière satisfaisante, les deux premières phases du projet HIMO, le Coordonnateur National du PNDP a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au développement économique et social des térritoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux travaux à exécuter selon l'approche HIMO, qui concernent 23 projets dans 18 Communes de la Région de l'Extrême-Nord, suivant les domaines d'intervention : (i) Bâtiment (01), (ii) l'Hydraulique (08), (iii) Terrassement et Ouvrages d'art (14) suivant. Il sera notemment question de :

- Réaliser les ouvrages ;

- Donner la priorité aux matériaux locaux et à la main d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée);

- Favoriser le paiement des ouvriers par semaine à un montant fixe journalier net à percevoir de (3000FCFA) après rendement minimal journalier atteint et les encourager à épargner le tiers de leur revenu et à suivre une formation à un métier ou à développer une initiative génératrice de revenus et,

- Favoriser l'insertion sociale d'au moins 70% des ouvriers.

Le présent DAO est produit pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de**Réhabilitation de la route Koza (Ndroad) - Gouzda Wayam 8,5km, avec construction d'ouvrages (09 dalots, 50ml de muret, 150ml de mur de soutènement et 75ml de radier) dans la Commune de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- Etudes Et Installation De Chantier

- Petit Matériel De Chantier HIMO Et D'entretien D'ouvrage

- Nettoyage Et Terrassements

- Assainissement- Drainage

- Signalisation Et Equipements De Sécurité

- Réalisation De Forage De 1m3/H Pour Mini AEP

- Installation D'un Système D'énergie Solaire

- Construction D'un Château D'eau De 10m3

- Construction De Borne Fontaine Avec 02 Robinets

- Equipements Spéciaux

- Prise En Compte Des Aspects Socio-Environnementaux

- Indemnités Pour Sensibilisation Des Ouvriers.

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :

FCFA 219 225 805 (deux cent dix-neuf millions deux cent vingt-cinq mille huit cent cinq francs CFA) Hors Taxes,

Soit **FCFA 248 758 154 (deux cent quarante-huit millions sept cent cinquante-huit mille cent cinquante-quatre francs CFA) Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la 1ère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres de plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO :

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	BRESCO Sarl	Cameroun	BP: 30154 Yaoundé , Tel: 699 55 51 39/ 671 04 43 95
02	ECGH & TP	Cameroun	BP: 570 Maroua Tel: 695284095/670462002
03	Sté MOBA Sarl	Cameroun	BP: 310 Garoua Tel : 698424009/ 661420880

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds **MINKA/PNDP** pour le **montant hors taxes** et **BIP/ETAT Fonds de Contre Partie** pour le montant **TVA** de **l'exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Koza, sis au quartier, BP : 30 Koza, Tél : 6951020721 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Koza, sis à Koza BP : 30 Koza, Tél : 6951020721 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de ***Koza***.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et en ***sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »*** pour chaque composante) ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB***, devra parvenir au plus tard **le 22 Novembre 2021 à 11 heures précises, au Service Technique de la Commune de Koza, sis à Koza BP : 30 Koza, Tél : 6951020721ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77**

ou

Le 24 Novembre 2021 à 11 heures précises, au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, dérrière le CICR Tél ; 690202754, heure locale et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence

N° *01/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-KOZA*du 03 NOVEMBRE 2021 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Koza (Ndroad) - Gouzda Wayam 8,5km, avec construction d'ouvrages (09 dalots, 50ml de muret, 150ml de mur de soutènement et 75ml de radier) dans la Commune de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord-Nord ».

NB : En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

Afin de faciliter aux entreprises qui le veulent, les soumissions au Sécrétariat Général de la Commune de Goulfey, ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri doivent se faire au plus tard 02 (deux) jours avant la date limite de dépôt des offres.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **180 (cent quatre-vingt) jours calendaires,** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO d'un montant de **FCFA 4 970 000 (quatre millions neuf cent soixante-dix mille francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours au – delà de la date (limite) de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en ***sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)*** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB*** et devra nous parvenir **sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit:**

- **Enveloppe A : « *Dossier Administratif* »**
- **Enveloppe B : « Offre *Technique* »**
- **Enveloppe C : « Offre *Financière* »**

10.1. Dossier administratif

Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

10. 2. Offre technique

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- Une méthodologie des travaux ;
- Un rapport de visite de site ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Un CCTP et
- Des Commentaires (facultatifs).

10.3. Offre financière

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- La soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et
- Les sous-détail des prix unitaires.

NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre financière devra être remis dans une clé USB sous plis fermé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **24 Novembre 2021 à 12 heures, à Maroua dans les locaux de l'Unité HIMO Dédiée sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR, Tél : 690202754** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de ***Koza.***

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non présentation du rapport de visite de site ;
- Non-respect d'au moins 70 % des critères d'évaluation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;;

13.2.2 *Critères essentiels*

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La Présentation générale de l'offre ;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- Le CCTP.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés. Les prestataires ne pourront pas se voir attribuer plus de deux (02) chantiers quel que soit la nature.

NB : Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la 1ère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres de plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de KOZA, sis à Koza BP : 30 KOZA, Tél : 6951020721 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754**.

KOZA le 3 Novembre 2021

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE BANDJA

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/AONO/SG/C-BANDJA/CIPM/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANDJA, Autorité Contractante communique :

Après examen détaillé des offres relatives à la demande de consultation susmentionné, l'attribution suivant aété faite par décision **n°17/DM/C/BDJA/SG/2021 DU 08/11/2021**

N°	NOM DES CANDIDATS	ADRESSE	RABAIS	MONTANT HTVA AVEC RABAIS	MONTANT TTC AVEC RABAIS	DELAI	OBSERVATIONS
1	STEGFA CAMEROUN	TEL : 674 603 130	2000 FRCS	12 578 300	14 999 623	04 (quatre) mois	1ER

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Bandja dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

BANDJA le 8 Novembre 2021

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BLANGOUA

LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N° 02/2021/DC/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-BLANGOUA DU 03/11/2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, KEKAYA - MADAIK (1,95 KM, 12 DALOTS) DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
A211F1, PTBA PNDP_AFD-MINKA,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente Demande de Cotations a pour objet, la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de ***réhabilitation de la route avec construction des dalots, Kekaya - Madaik (1,95 Km, 12 dalots) dans la commune de Blangoua, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême – Nord***. Elle sera passée conformément au paragraphe 3.3.4 des Directives de passation des marchés de l'AFD en vigueur (Octobre 2019).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotations comprennent, pour l'essentiel les travaux de :

- Location Base vie (comprenant : salle de réunion, bureau Entreprise, bureau Maitre d'œuvre, toilettes, espace parking, etc)
- Piquetage du tronçon de la route ;
- Amené et repli du matériel de l'entrepreneur ;
- Panneau d'information sur le chantier ;
- Etudes (projet) d'exécution et plan (dossier) de recollement ;
- Fourniture de petit matériel de chantier ;
- Fourniture des EPI ;
- Décapage de la terre végétale y compris débroussaillement ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Création des fossés, divergents et exutoires en terre ;
- Barbacanes PVC de diamètre 50mm de 35 cm de longueur ;
- Dalot en béton armé y compris tètes (amont et aval) ;
- Perrés maçonnés pour protection des remblais ;
- Fourniture et pose de Lampadaire solaire LED 60, 100W (Kit complet) ;
- Label plaque en plexiglass de 35 cm X 25 cm Labellisation sur les ouvrages ;
- Label plaque en métallique de 120 cm X 90 cm de rue à poser sur les sites des réalisations ;
- Plantation d'arbres pour ombrages (eucalyptus) ;
- Fourniture de boite à pharmacie et (01) trousse de 1er secours pour 150 personnes pendant six (06) mois y/c les serviettes hygiéniques ;
- Distribution de paquet de préservatifs ;
- Fourniture de l'eau potable pendant le chantier ;
- Indemnités pour sensibilisation de 150 ouvriers HIMO pendant la durée des travaux.

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

FCFA 154 605 345 (cent cinquante-quatre millions six cent cinq mille trois cent quarante-cinq francs CFA) Hors taxes,

soit **FCFA 175 067 164 (cent soixante-quinze millions soixante-sept mille cent soixante-quatre francs CFA) toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ci-après ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	Ets BLISS BTP SARL	Cameroun	BP: 373 N'Gaoundéré, Tél: 677 39 04 40 / 699 16 42 50
02	I.C.A SARL	Cameroun	BP: 14 890 Yaoundé, Tél: 673 573 555 / 655 301 352 / 696 022 851
03	SOCIETE SODJIMAH SARL	Cameroun	BP: 303 Maroua Tél: 697908690

6. Financement

Financement :

- MINKA/PNDP (montant hors taxes)

- BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotations peut être consultée au **Sécrétariat Général de la Commune de Blangoua, sis au quartier réside 82 89 77 Ou au sécretariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, dérrière**

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations peut être retirée gratuitement au **Sécrétariat Général de la Commune de Blangoua, sis au quarti Tél : 691 82 89 77 Ou au sécretariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede,**

9. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 22/11/2021 à 11 heures précises, au Sécrétariat Général de la quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 ou Le 24/11/2021 à 11 heures précises, au sécretaria mention :**

N ° *02/2021/DC/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-BLANGOUA du 03/11/2021. pour la sélection d'une entreprise charg Blangoua, Départem*

A n'ouvrir q

NB :

1. *i. En cas de soumission des offres de plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son interv*
2. *ii. Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Secrétariat Général de la Commune de Bla*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **180 (cent quatre-vingt) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par c **FCFA 3 500 000 (trois millions cinq cents mille francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite d sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

les offres parvenues aprés la date et heure du depot seront declarée irrecevables à l'ouverture. l'offre doit etre être éditée e financiere>,
accompagnée d'une version «scannée» de la copie originale dans une clé USB devra nous parvenir sous enveloppes séparées
• Enveloppe A; «Dossier Administratif»
• Enveloppe B: « Offre Technique »
• Enveloppe C ; « Offre Financière »

m:
• Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'offre technique et de l'Offre financière devra êtr
• Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au
Sécrétariat Général de la Commune ou dans les locaux du Point Focal HIMO à
Kousséri, doit sefaire aupius tarddeux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Com
690202754

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Co

14. Critères d'évaluation

Il s agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires.

13.2.1 Critères éliminatoires
Le non-respcci de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il .s'agit notamment:
• Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint;
• Fausse déclaration ou pièce faisifiée ;
• Non présentation du rapportde visitede site ;
• Non-respect d'au moins 70%des critères d'évaluation ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié ;

13.2.2 Critères essentiels

Les critère.s relatifs à laqualitlcation des candidats porteront àtiireindicatifstc:
• La Présentation générale de l'offre ;
• La Note méthodologique ;
• Le planning d'exécution des travaux signé
• Le planning d'approvisionnement signé ;
• Les Moyens en personnel de Tenlreprise ;
• Les Moyens en matériels etenéquipements ;
• Le CCTP.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Blangoua proposera comme adjudicataire à l'Auto

Avant l'attribution du marché, les dossiers de selection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

NB :

1. ***i. En cas de soumission des offres de plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de s***
2. ***ii. Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commun***

16. Durée Validité des Offres

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission, l'offre restera

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables entre 08h30 minutes et 15h30 au **Sécrétaria**
sis au quartier Garoua face mosquée Goni Grema, Tél : 691 82 89 77 Ou au sécretariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-LOGONE BIRNI DU 03 NOVEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS, SAMAKALE – ELBIRKE (7,69 KM, 07 DALOTS) ; ELBIRKE – HOULOUF (10,23 KM, 01 DALOT), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
A2011F1, PTBA PNDP_AFD-MINKA,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement met en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et financiers le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques issus du PRODAT et contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emploi durables dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes. Pour atteindre cet objectif, depuis novembre 2015, le Programme National pour le Développement Participatif (PNDP) a développé une approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation des travaux prévus dans les plans de développement des communes soutenues par le PRODAT.

Après avoir mis en œuvre de manière satisfaisante, les deux premières phases du projet HIMO, le Coordonnateur National du PNDP a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au développement économique et social des térritoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux travaux à exécuter selon l'approche HIMO, qui concernent 23 projets dans 18 Communes de la Région de l'Extrême-Nord, suivant les domaines d'intervention : (i) Bâtiment (01), (ii) l'Hydraulique (08), (iii) Terrassement et Ouvrages d'art (14) suivant. Il sera notemment question de :

- Réaliser les ouvrages ;

- Donner la priorité aux matériaux locaux et à la main d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée);

- Favoriser le paiement des ouvriers par semaine à un montant fixe journalier net à percevoir de (3000FCFA) après rendement minimal journalier atteint et les encourager à épargner le tiers de leur revenu et à suivre une formation à un métier ou à développer une initiative génératrice de revenus et,

- Favoriser l'insertion sociale d'au moins 70% des ouvriers.

Le présent DAO est produit pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de**réhabilitation de la route avec construction des dalots, Samakalé – Elbirké (7,69 km, 07 dalots) ; Elbirké – Houlouf (10,23 km, 01 dalot), dans la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême – Nord.**

Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

Prix	Désignation des travaux
000	ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
100	PETIT MATERIEL DE CHANTIER HIMO ET D'ENTRETIEN D'OUVRAGE
200	NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
300	ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
900	EQUIPEMENTS SPECIAUX
1000	PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONMENTAUX
1100	INDEMNITES POUR SENSIBILISATION DES OUVRIERS

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :

FCFA 265 120 837 (deux cent soixante-cinq millions cent vingt mille huit cent trente-sept francs CFA) Hors Taxes,

Soit **FCFA 299 091 555 (deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre-vingt-onze mille cinq cent cinquante-cinq francs CFA) Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la 1ère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO :

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds **MINKA/PNDP** pour le **montant hors taxes** et **BI Contre Partie** pour le montant **TVA** de **l'exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Logone-Birni, sis au quartie 48 Kousséri, Tél : 694531004/ 677520446 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua fa GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Logone-Birni, sis au quartier 48 Kousséri, Tél : 694531004/ 677520446 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua fac GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro le CICR Tél ; 690202754** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100** représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de ***Logone Birni***.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et en ***sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copi*** composante) ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB***, devra parvenir au plus tar **2021 à 11 heures précises, au Sécrétariat Général de la Commune de Logone-Birni, sis au quartier Ngawapata, BP : 694531004/ 677520446ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI 82 89 77**

Ou

Le 24 Novembre 2021 à 11 heures précises, au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°302 (Maroua Ouro-Tchede, dérrière le CICR Tél ; 690202754, heure locale et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence

N° *02/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C-LOGONE BIRNI*DU 03 NOVEMBRE 2021 pour l'exécution des travaux de la route avec construction des dalots, Samakalé – Elbirké (7,69 km, 07 dalots) ; Elbirké – Houlouf (10,23 km, 01 d Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême – Nord ».

NB :

1. ***En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de***

Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commune de dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouvertu

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **180 (cent q calendaires,** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO d'un **000 (cinq millions neuf cent quatre-vingts mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au – delà de la date (lim offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éd
exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies ») pour chaque composante : Dossier Adm
Technique » et « Offre Financière » ***accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB*** et d
sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :

- **Enveloppe A : « *Dossier Administratif* »**
- **Enveloppe B : « Offre *Technique* »**
- **Enveloppe C : « Offre *Financière* »**

10.1. Dossier administratif

Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conforn
émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies pc
date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
caution de soumission délivrée par une des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère ch
entraînera le rejet de l'offre.

10. 2. Offre technique

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants :

- Une méthodologie des travaux ;
- Un rapport de visite de site ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Un CCTP et
- Des Commentaires (facultatifs).

10.3. Offre financière

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants :

- La soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et
- Les sous-détail des prix unitaires.

***NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre fina
remis dans une clé USB sous plis fermé.***

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **24 Novembre 2021 à 12 heures, à à Maroua dans les locaux de l'U
sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR, Tél : 690202754** par la Commission Interne de Passation des Marchés aupr
de ***Logone Birni.***

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choi
et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non présentation du rapport de visite de site ;
- Non-respect d'au moins 70 % des critères d'évaluation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;;

13.2.2 *Critères essentiels*

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La Présentation générale de l'offre ;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- Le CCTP.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la incluant le cas échéant les rabais proposés. Les prestataires ne pourront pas se voir attribuer plus de deux (02) chantiers quel q

NB : Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de l'Opération HIMO PNDP MINKA ».

En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son i

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouve

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de au quartier Ngawapata, BP : 48 Kousséri, Tél : 694531004/ 677520446 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kouss Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3e étage Porte N°30 quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754**.

LOGONE-BIRNI le

A

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm